

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

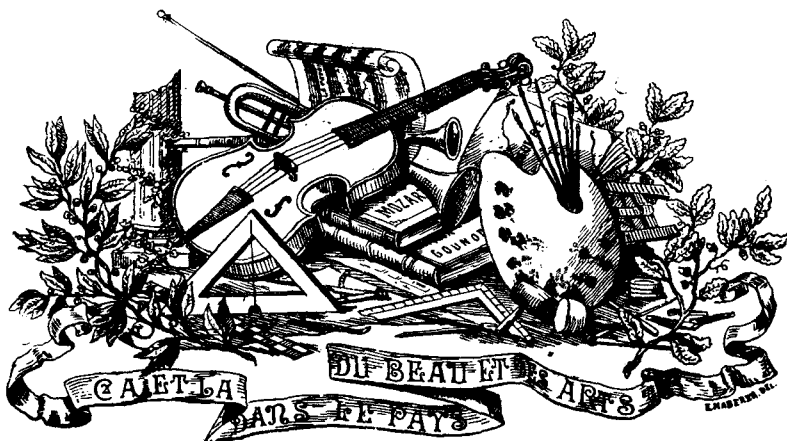
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



SAINTE CÉCILE,
D'APRÈS G. NAUDOK.



SAINTE CECILE

D'APRÈS G. NAUJOK.

LORSQUE l'on parcourt les Actes des premiers temps du christianisme, il est impossible de se défendre d'une sorte d'entraînement, d'une admiration tendre pour certaines de ces figures de saints ou de saintes qu'on y rencontre. Il en est de si touchantes ! Rappelons-nous, par exemple, celle de sainte Cécile. J'en sais peu d'aussi belles, et qui puissent mieux faire comprendre l'impression que je veux dire.

La jeune patricienne convertie a été fiancée, malgré le vœu de virginité qu'elle a fait, au fils d'une famille noble de la vieille Rome, Valérien. Celui-ci est encore païen. Les noces sont célébrées. La nuit arrive. Les deux époux demeurent seuls dans la chambre nuptiale.

Le dialogue qui s'engage entre eux est trop célèbre et trop beau pour que j'essaie de le résumer ici. Relisez-le ; relisez l'ardente et chaste supplication de la vierge, la promesse qu'elle fait à son époux, s'il la respecte en son corps ; de lui faire voir un ange ; le signalement

de ces pauvres auxquels il n'a qu'à dire le nom de Cécile, et qui le conduiront vers le pape Urbain, sur la voie Appienne. Poursuivez, lisez la suite du récit, le baptême de Valérien, son retour dans la chambre où Cécile l'attend en prières ; la vision de l'ange aux ailes éclatantes, qui suspend sur la tête des deux époux des couronnes dont les fleurs ont l'éclat de la pourpre et la pureté de la neige, et qui promet à Valérien, de la part de Dieu, de lui accorder tout ce qu'il demandera ; l'immédiate réponse de celui-ci, d'une tendresse charmante : " Je supplie le Christ de délivrer mon frère Tiburce comme il m'a délivré moi-même, et de nous rendre tous deux parfaits dans la confession de son nom. " Puis l'arrivée de Tiburce, au matin ; l'exhortation enthousiaste et tout inexpérimentée de Valérien, celle plus grave et d'une poésie si large de Cécile ; enfin le martyre des deux frères et celui de la vierge. Il n'existe pas de plus touchante épopée ! Je viens de la relire pour la vingtième fois : mon cœur s'est embrasé pour ce trio admirable, que Dom Guéranger nous fait contempler dans un tableau tracé de main de maître.

Il n'est pas étonnant, après cela, que tant d'artistes aient tenté de reproduire les traits de cette vierge. Déjà, dans notre numéro de juillet 1895, nous avons reproduit l'admirable sainte Cécile de Raphaël, tableau dont Goethe, dans ses mémoires, s'écriait : " Dût-on être soi-même anéanti, on n'en souhaiterait pas moins l'éternelle durée de ce chef-d'œuvre. " Aujourd'hui nous donnons une sainte Cécile d'après un artiste moderne. Le tableau de Naujok, sans avoir le mérite artistique de celui de Raphaël, attire peut-être davantage. Cependant sa sainte est encore loin, bien loin de l'image éthérée dont nous rêvons. Je ne crois pas que jamais on parvienne à nous la rendre dans l'art. C'est une figure tellement idéale et surhumaine, que l'art le plus spiritualisé demeure impuissant à en traduire l'immatérielle beauté et elle restera indéfinissable, dans la sphère inaccessible de la Poésie, de l'Adoration et de l'Amour. Nous n'aurons satisfaction entière que le jour où nous pourrons la contempler au pied du trône de Celui qui fut et qui est la cause de sa surhumaine beauté.

Alphonse Seclaire.

A PROPOS D' "ÉTUDES ANGLAISES"

(Suite et fin.)

V

La poésie cependant ne sera jamais en Angleterre qu'un passe-temps, agréable si l'on veut, mais qui ne saurait tirer à conséquence. Les poètes auront toujours une mince influence sur un peuple éminemment pratique. Aussi, toute curieuse qu'est l'œuvre de Tennyson, elle ne représente qu'un petit coin de la vie anglaise ;—branche de clématite qui court et fleurit au milieu des docks et des tramways de Londres. Pour retrouver le trait distinctif, il nous faut à nouveau jeter un regard sur la vie politique de ce peuple : sa vie politique d'hier qui fait présager celle de demain.

Pour que l'examen fût complet, il faudrait, allant au delà du temps où M. Filon écrivait ses *Études*, considérer les événements des derniers mois. C'est ce que nous ne voulons pas faire. Nous analysons brièvement ; nous n'apprécions pas par nous-mêmes les triomphes ou les défaites des politiciens du jour.

Du reste, il fait plaisir de voir, en présence du fait accompli, ce qu'a pensé, ce qu'a même prédit un écrivain qui connaît son Angleterre.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, dans les vingt-cinq dernières années surtout, l'histoire des Anglais est particulièrement intéressante et instructive. Grâce à la réforme électorale de 1867 et surtout de 1886, les forces du parti démocratique ont grandi subitement. " La question irlandaise a eu beau diviser Gladstone et Cham-

berlain, ce sont en réalité les adversaires des conservateurs qui gouvernent, et le ministère Salisbury, appuyé sur une coalition de circonstance, n'existe qu'à la condition d'appliquer le programme de ses adversaires au lieu du sien." Tactique d'opportunisme, toujours la même, en Angleterre comme au Canada.

Le vieux parti tory va-t-il donc lui aussi, comme son ancien rival, le parti whig, être absorbé par les radicaux ? Il se débat sous l'étreinte puissante d'adversaires résolus, et, si forte que puisse être sa résistance, il lui reste bien peu d'espoir. Il y aurait cependant un moyen de le sauver encore, le rajeunir, le transformer, à ce corps décrépît infuser un sang chaud et vigoureux qui lui rende santé et force.

Un homme a tenté l'entreprise. Lord Randolph Churchill a voulu créer en Angleterre une démocratie conservatrice. Réussira-t-il, ne réussira-t-il pas ? Le problème posé il y a quelque dix ans ne sera résolu que dans le XXe siècle.

C'est une crâne figure et très intéressante que celle de lord Randolph Churchill. Ce cadet de famille, fils du duc de Malborough, a porté dans la Chambre des communes l'humeur agressive et rageuse qui, dès Eton, le poussait à attaquer les camarades plus grands et plus forts que lui.

Comme coup d'essai, à la chambre, il n'hésite pas, quelques mois après son *maiden speech*, lui tory, à démolir gaiement une loi portée par un ministère tory. " En vrai gamin," il s'acharne contre les contradictions accumulées dans le projet et brise comme un jouet " cette pauvre petite loi insidieuse et mesquine, bonasse et décevante, qui accordait d'une main, retirait de l'autre, annulait et paralysait par ses articles le principe qu'elle avait posé dans son préambule." Véritable enfant terrible, lord Randolph dit toujours tout haut ce qu'il pense : — attrape qui pourra les coups qu'il prodigue si volontiers.

Ses audaces pleines de brusquerie en font, aux Chambres anglaises, une puissance à part. Elles nous rappellent le temps où, *nobis pueris*, l'on disait à Ottawa : " Il y a trois " partis au Parlement, les conservateurs, les libéraux et " Cauchon." Cette indépendance déplaît à bien des députés anglais, elle fait souvent trembler les amis ; ceux-là ne peuvent s'y faire qui aiment les partis bien délimités et isolés comme les casiers d'un damier, les coteries de couloir fièrement organisées qui ne permettent pas de voter, peut-être même de penser autrement que le chef du lieu. Quoi qu'il en soit, c'est par là que se manifeste la fierté et la force de caractère de lord Randolph. Aussi nous plaît-il d'entendre un orateur qui ne veut pas ou ne daigne pas se souvenir d'avoir fait sa rhétorique, appeler les choses par leur nom, par le nom du moins qu'il leur donne dans la sincérité de son âme : " Les " whigs sont des étoiles filantes, les radicaux des nuages " sans eau."

Gladstone, l'ancien *people's William*, aujourd'hui *the grand old man*, n'est pas épargné ; c'est " un funeste luna- tique," le " Molock de Midlothian ; il " marche littérale- " ment dans le sang ; ses mains dégoûtent, ruissellent de " sang anglais." Lord Ripon a " la stupidité de l'au- truche," lord Derby est le rongeur politique qui abandonne les cabinets prêts à crouler. M. Bright—le vertueux John Bright, le pur parmi les purs!—entortille dans des voiles hypocrites ses formes squalides et cor- rompues. Lord Churchill—ce membre de la Chambre des communes qui, en parlant, boutonne et déboutonne sa redingote—trouve parfois des images d'une beauté et d'une vérité saisissantes. Lorsqu'il veut faire comprendre la marche de la Russie vers l'Inde, il la voit tour à tour " bondir comme un tigre." ou " se traîner lente et sinieuse comme un serpent qui rampe sur son ventre." La domination anglaise dans l'Inde, " c'est une mince

nappe d'huile à la surface, qui maintient dans le calme un immense et profond océan d'humanité, et y refoule les tempêtes." Il y a des comparaisons d'une brutalité sauvage, et d'une hardiesse toute shakespearienne. "--Votre industrie " métallurgique est morte, morte comme le mouton que " vous mangez ; le charbon qui en dépend languit. Votre " industrie de la soie, morte, assassinée par l'étranger. " Votre industrie de la laine est à l'article de la mort, elle " râle, elle agonise. Votre industrie cotonnière est sérieu- " sement malade. La construction navale, qui a tenu bon " plus longtemps que les autres, est paralysée. Regardez " partout, et partout vous trouverez des symptômes mor- " bides, des menaces de mort. Le fer étranger, la laine " étrangère, la soie et le coton étrangers, entrent chez " vous par torrents, vous inondent, vous coulent, vous " noient."

Cette profonde indépendance, jointe à la verdeur britannique et à l'âcre saveur du discours du député de Paddington, n'est pas faite pour nous déplaire. Elle doit apporter aux Canadiens, fatigués de la nullité de certains débats ou des puérils emportements de disputes personnelles, je ne sais quel parfum qui secoue l'âme et la réveille :—au sortir de l'atmosphère étroite des villes, le sang fouetté par une âpre brise de mer circule rajeuni et bouillonnant.

Ni vraie modestie, ni fausse modestie, dit, en parlant de Churchill, un spirituel journal, lord Randolph a le courage de toutes les opinions, y compris la bonne opinion qu'il a de lui-même.

Aussi, quand le grand ministère Gladstone tomba à propos des droits sur la bière,—“deux ou trois fois tous les vingt ans, un ministère anglais est renversé sur la question de la bière,”—Churchill arrivé au pouvoir déclara bien haut que sa politique serait la politique de la sincérité : *A policy of calling the things by their names.*

Nommé leader de la Chambre des communes et chancelier de l'échiquier, au second avènement de lord Salisbury, il tenait donc enfin entre les mains la fortune publique. Il affirma qu'il allait faire des économies. N'avait-il pas dit dans son mémorable discours de Blackpool : " Savez-vous que votre chocolat paie 13 pour 100 à l'État, votre café 18, votre thé 37, votre brandy 114, votre rhum 504, et votre tabac—le tabac du pauvre homme—jusqu'à 1400 pour 100 ? " Mais il allait changer tout cela. Il allait tenir la bourse de l'Angleterre, et n'ayez pas peur, il la tiendrait serrée.

On n'y dépenserait pas un penny de trop sans sa permission. La grande affaire du parlement, avait-il souvent répété, n'est pas de légiférer, mais de discuter la loi des finances. " Il avait dit encore : " Si l'archange Gabriel " était au banc des ministres, je lui demanderais compte du " dernier farthing qui sort de la poche des contribuables. "

Beau zèle de jeune homme ! C'est une rude besogne d'organiser une politique d'économie dans un pays habitué aux larges dépenses comme l'Angleterre. Autant vaudrait, aux États-Unis, élire le président sans l'argent des industriels et des grands propriétaires de l'Ouest ; autant faire les élections générales, au Canada, avec les seuls principes *non sonnants*.

Churchill voulut réformer l'organisation de l'armée de terre et de la flotte : on l'accusa aussitôt de vouloir les affaiblir. Il se récria : " L'Angleterre, prétendait-il, devait en dépensant moins exiger plus de ceux qui présidaient à la défense du pays. " Il eût été trop dur pour des gouvernants de sembler admettre un pareil axiome ; lord Randolph s'aperçut un jour que ses collègues avaient en pratique d'autres sentiments que les siens : il donna sa démission et alla faire devant les électeurs de Wolverhampton (3 juin 1887), et par conséquent devant le pays, l'exposé des motifs qui avaient amené sa retraite. " Il

donna à lord Wolseley le plus catégorique et le moins gracieux des démentis. Il mit en regard, par le plus inquiétant des contrastes, l'énormité des sommes dépensées, et la ridicule pauvreté des résultats. De ce jour date l'agitation ou plutôt la panique à laquelle nous assistons. Par son exagération même, elle prouve quel ressentiment profond et prolongé ont dans le public les paroles du jeune lord."

Voici comment M. Filon, avec sa limpidité de vue et de style habituelle, résume les doctrines de l'ancien ministre. Ces doctrines, rapprochées qu'elles sont de celles de M. Joseph Chamberlain, nous amènent tout naturellement à parler du leader radical, et en outre elles complètent l'esquisse bien imparfaite du portrait de lord Randolph, portrait qui ne peut manquer de devenir historique.

"Tout tend chez lord Randolph à la création d'une démocratie conservatrice. Il a dit un jour : " Le parlement peut se tromper, les journaux peuvent se tromper, la société de Londres et les clubs peuvent se tromper et se trompent presque toujours : le peuple ne peut se tromper ; et sa devise est : *Trust the people*, ayez foi dans le peuple." Il a même prononcé le mot significatif d'appel au peuple, bien que ce mot n'ait pas dans sa bouche un sens plébiscitaire. "Mais encore une fois, si vous voulez que le peuple s'émeuve, s'ébranle et s'arme pour la défense des intérêts conservateurs, donnez-lui quelque chose à conserver !" C'est ce point que ne perd jamais de vue le député de Paddington.

Il s'est aperçu depuis longtemps que les théories radicales sur la répartition de la propriété sont, financièrement, des impossibilités. Lord Randolph Churchill ne partage pas de terre au peuple, comme le Caius Gracchus de Birmingham. D'abord, comme il l'a dit spirituellement, "il ne possède pas en propre un seul arpent, et il n'est pas de ceux qui distribuent les terres d'autrui." Il voudrait que le paysan possédât sa maison. Il admet

aussi que le paysan puisse acquérir la terre par son travail, et pour lui en faciliter les moyens, pour chasser du marché les intermédiaires qui l'exploitent, il propose d'assurer au cultivateur un droit de préférence pour l'achat du lot de terrain qu'il met en œuvre. Le transfert de la propriété foncière doit devenir plus simple et moins cher... Plus facile à acquérir, la propriété rurale sera aussi moins onéreuse à posséder, si on dégrève l'agriculture, non pas en créant de nouveaux impôts, dont elle porterait indirectement et en fin de compte tout le poids, mais en restreignant la dépense publique. Lord Randolph s'occupe aussi, s'occupe surtout des ouvriers : ne sont-ils pas et de beaucoup les plus nombreux ? Il entend les installer, aux portes mêmes des grandes villes, dans des maisons pourvues de jardinets et dont ils auront la pleine et entière possession... Tel est le programme de lord Randolph Churchill ; il est exécutable parce qu'il est modeste !

Quant à sa politique extérieure, dit M. Filon, " il est " permis de se demander s'il en a une. Sans doute, il se " réserve et il a raison...Le temps viendra peut-être où la " paix de l'Europe dépendra encore une fois de l'alliance " de l'Angleterre avec les races latines réconciliées. Ce " jour-là lord Randolph Churchill, assagi par le pouvoir et " par les années, pourrait être le meilleur ami de la France, " si la France elle-même était alors en bonnes mains."

VI

Il existe des points de contact entre lord Randolph Churchill et Joseph Chamberlain, le " Joe" de tout citoyen de Birmingham, entre le parti radical et le parti conservateur, tel du moins que le conçoit le député de Paddington.

N'est-ce pas M. Chamberlain qui a défini lord Randolph " un tory démocrate. plus démocrate que tory ?" Toutefois il y a encore un abîme entre les deux systèmes de gouvernement. Aucun conservateur ne voudrait signer

la définition de l'oligarchie anglaise, donnée par le maire de Birmingham : " Une minorité de la population possède le droit de suffrage ; grâce à la répartition vicieuse des circonscriptions électorales, une minorité parmi la minorité —un cinquième environ—crée la majorité de la Chambre des communes. Et quand cette minorité dans la minorité a réussi à faire passer une mesure utile dans les Communes, vient une minorité imperceptible, infinitésimale, que personne n'a élue, qui ne représente personne et qu'on appelle la chambre des Lords. Elle met son veto, et la mesure proposée et votée tombe dans le néant."

Aussi une des premières mesures proposées par Joseph Chamberlain fut-elle l'extension du droit électoral et le remaniement des circonscriptions d'après le chiffre de la population. A quoi bon s'éterniser dans la routine ? Donnons aux villes neuves, populeuses et manufacturières les droits que les bourgs pourris n'auront bientôt même plus la force d'exercer. Et l'on se mit à l'œuvre.

Du train dont les choses allaient on aurait eu avant longtemps, en Angleterre, le suffrage universel, dans son étendue extrême. Et voilà l'œuvre du grand homme, " Joe" de Birmingham.

Grand homme ! ses électeurs, paraît-il, veulent qu'il le soit sans restriction. Grand homme tout court ! Cela nous est bien égal, à nous qui n'apprécions que les talents de M. Chamberlain, abstraction faite de ses idées que nous sommes bien éloignés de trouver toutes également recommandables.

Grand homme, ou, si l'on veut, esprit supérieur et entendu, mélange heureux d'intelligence et de caractère : ne fallait-il pas un peu de tous ces dons pour faire, en moins de vingt ans et avec honnêteté, une immense fortune, et pour atteindre la haute considération de M. Chamberlain ?

Les débuts oratoires du jeune industriel—il avait suivi les cours du *London University College* jusqu'à seize ans, mais il se vante justement de n'être pas et de n'avoir pas été

élevé dans la phraséologie des écoles ;—ses débuts oratoires furent pénibles, et le leader radical n'a conquis une place exceptionnelle parmi les orateurs de la Chambre des communes qu'à son corps défendant, par le travail et l'énergie.

L'éloquence de M. Chamberlain est autre chose que ce don naturel de verbosité solennelle et emphatique, grâce auquel tout Anglais qui se respecte peut, à l'occasion, faire son *speech*, ou répondre à un toast.

Dans son fameux discours, à propos de l'*acte de la marine marchande* (1), Chamberlain a prouvé que s'il n'avait pas

(1) Voici à quelle occasion fut prononcé ce discours et le jugement qu'en porte M. Filon :

"Lorsqu'un navire devient par sa vétusté et son délabrement impropre au service, l'armateur auquel il appartient n'a que deux partis à prendre : dépecer ce navire et le débitier comme bois à brûler ; dans ce cas le capital initial est perdu. Ou bien l'envoyer à la mer jusqu'à ce qu'un gros temps en déjoigne les planches et envoie au fond de l'eau l'équipage et la cargaison : dans ce cas le capital est sauvé. Ce n'est pas assez dire. Un naufrage est une bonne affaire, un coup de fortune, grâce aux lois qui permettent d'assurer un navire et son chargement au delà de leur valeur. On a ri de la formule cynique : "Enfin nous avons fait faillite !" Que de larmes a coûté cette autre formule, effrontément tragique, qui pourrait être celle des armateurs anglais : "Enfin nous avons fait naufrage !"

"M. Chamberlain une fois au ministère prit en main la cause des marins... Les discours de milord Carteret et du chevalier Wyndham faisaient songer Voltaire aux beaux jours de Rome et d'Athènes. De notre temps il n'eût pas refusé son admiration à cette belle harangue de M. Chamberlain. Ce n'est pas que la forme en soit achevée, ni qu'elle fasse appel aux émotions de l'âme, comme on pouvait l'attendre d'un orateur ordinaire en un tel sujet. Le mérite de ce discours est d'avoir écarté les personnalités et les violences, d'avoir dédaigné la sentimentalité vulgaire, d'avoir, en un mot, traité cette loi d'humanité, comme une loi d'affaires : "Je sais, dit-il, qu'il n'y a pas de plus puissant mobile que l'intérêt : c'est pourquoi je trouve mauvaise une législation qui place en contradiction l'intérêt avec l'humanité, et je veux essayer de mettre l'égoïsme du côté du bien." Parole indulgente et profonde qui donne toute la philosophie du discours.

"Si j'avais encore l'honneur d'être professeur de rhétorique (ce n'est pas moi qui parle, c'est M. Filon), j'aimerais à expliquer et à commenter ce discours devant des jeunes gens, tout autant et mieux que la milonienne et le *Pro Cælio*. Je le ramènerais à un syllogisme ou plutôt à un sorite, c'est-à-dire à une succession de syllogismes, j'y ferais admirer non les beautés littéraires ou les grâces académiques de la forme, mais l'enchaînement, la progression, ces milliers de faits rangés à leur place, ces objections réfutées en leur temps, ce crescendo formidable de faits, de preuves et de raison. Le temps n'a point passé sur cette harangue, comme sur celles de l'antiquité. Il n'a point répandu sur elle ce prestige de la vétusté, cette "patine" des vieux ors et des vieux marbres si chers aux amateurs, cette tranquille beauté classique des choses qu'on ne discute plus. Mais à tous ceux qui veulent bien se résoudre à admirer leur temps, je l'offre comme un modèle de la nouvelle éloquence qui convient à un âge de démocratie et d'affaires, où les questions de sentiment prennent un caractère d'utilité publique."

la fougueuse ardeur de l'âme qui nous plaît tant à nous autres Canadiens-Français, il avait cette logique implacable et froide comme l'acier, qui va droit à l'idée, la dépouille brutalement de tout ce qui l'obscurcit, et la fait saillir dans toute son âpre crudité.

Esprit indépendant, il l'a paru encore lors du fameux *Home rule* et du non moins fameux *Land bill*, le jour où laissant Gladstone et les libéraux, il fit alliance, lui radical, avec le parti conservateur. De tous côtés on lui criait : vous faites une sottise et, chose bien plus grave pour un homme politique, vous brisez votre avenir !

Chamberlain ne voulut rien entendre ; il alla de l'avant, et l'opinion publique, du moins pour quelque temps, lui donna raison. Par ce changement de front ou plutôt (car il ne changea en rien)—par cette habile tactique, “ non seulement il désarma les méfiances, mais il attira vers le radicalisme un immense courant de sympathie, en montrant qu'il était plus anglais que le vieux libéralisme.” Aussi, blâme qui voudra, les citoyens de Birmingham aimeront toujours à parler de leur “ Joe”, qui a fait leur ville, sinon belle, du moins commode et spacieuse, et ils seront à jamais fiers de ce qu'il y a dans cet homme de vraiment habile et de vraiment fort. Si nous en étions, il nous semble que l'admiration ne nous rendrait pas aveugles, et comme nous louons sincèrement, nous blâmerions en pleine liberté.

Tout d'abord nous ferions à M. Chamberlain de grosses objections sur ses opinions économiques, et nous essaierions de lui faire comprendre que la solution de la question sociale rêvée par lui est injuste et insuffisante. Un mot cependant tout à l'honneur de M. Chamberlain. Le député de Birmingham n'est pas un communiste à outrance, un “ partageux,” comme on a dit, race d'hommes jaloux et stupides qu'un effroyable égoïsme a rendus injustes et à moitié sauvages. Lui-même prend soin de nous en avertir

et fort catégoriquement : " Je ne suis pas un communiste
" comme certains le prétendent... On parle de conspira-
" tion, de pillage ! C'est de la poussière qu'on soulève
" pour empêcher les gens de voir clair. Ceux qui me
" discutent avec de telles expressions sont trop prévenus
" pour me lire ou trop stupides pour me comprendre."
Que veut donc cet homme tant haï et si fort décrié dans
les salons aristocratiques ? Eh ! mon Dieu ! quelque chose
qui paraît bien simple à première vue : " donner aux
" assemblées locales, existantes ou à créer, les pouvoirs
" nécessaires pour acheter sur expertise des terres qui
" seront distribuées aux cultivateurs, et dont ils devien-
" dront propriétaires par le paiement d'un certain nombre
" d'annuités."

Cette théorie ne diffère pas notamment de celle de
notre radical américain, M. Georges. Mais toute simple
qu'elle paraît, est-elle bien pratique ? Lord Randolph
Churchill ne le pense pas, et il en a fait belle et bonne
justice dans son discours de King's Lynn (20 oct. 1885).

Voici, analysée, complétée même par M. Filon, cette
harangue toute de verve et de bon sens. " Lord Randolph
a supposé réalisé par le comté de Norfolk, le plan de M.
Chamberlain qui accordé à chaque cultivateur trois acres
et une vache. Avec autant de précision que de verve, il a
prouvé, chiffres en main, que ce serait, à court délai, la
banqueroute pour les contribuables et la ruine pour les
malheureux qu'on veut bombarder propriétaires par
décret. Et, en effet, les doctrines de M. Georges, soute-
nables dans une vaste région qui contient encore d'im-
menses espaces improductifs, deviennent un non-sens en
Angleterre, dans un pays où la propriété foncière est le
plus lourd des fardeaux et le plus mauvais des placements.
C'est un luxe de riche qui ne tentera jamais le pauvre.
John Stuart Mill, cet étrange penseur, qui vécut enfermé
dans une conception logique, également impropre à

l'observation et à l'action, voulait, pour commencer ce qu'il appelait la nationalisation de la terre, distribuer au peuple les grandes étendues incultes des "commons," si fréquentes dans le sud et dans l'ouest... Les avait-il regardées les landes dont il faisait largesse aux pauvres, ce philosophe ? S'il avait gratté le sol du bout de sa canne, il eût trouvé, sous une mince couche de terreau, le sable, et sous le sable l'eau qui noie et pourrit les racines végétales. L'herbe elle-même n'y vient pas. Il n'y pousse que la fièvre avec des bruyères et des ajoncs. Pour mettre les terres en valeur, si la chose est faisable, il faudrait des efforts, des sacrifices, des avances de fonds dont la petite culture est incapable. L'étendue des champs arables diminue d'un millier d'acres chaque année ; les "latifundia" s'accroissent, et bien avant qu'on en soit venu à appliquer les idées de M. Georges, personne ne sera plus assez opulent pour posséder de la terre, car une ferme sera devenue une propriété plus stérile et plus coûteuse qu'un collier de perles ou une rivière de diamants.

" Les cultivateurs, découragés, émigrent vers les grandes villes ou vers les colonies. Comment arrêter ce mouvement ? Comment repeupler les campagnes ? Imaginez un petit tailleur de Birmingham ou de Manchester, gêné dans ses affaires, talonné par ses échéances : lui offrirez-vous, suivant la formule radicale, trois acres et une vache ? Est-ce qu'il ne croira pas à une mauvaise plaisanterie ? Est-ce que tout ne lui manque pas pour utiliser ces bienheureuses acres de terre : le temps, la volonté, les bras, les connaissances, l'argent ? Est-ce que ces trois acres le sauveront de la faillite qui le menace pour la semaine prochaine ? On cherche le remède où il n'est pas, parce qu'on ne voit pas le mal où il est. Si le peuple comparait l'indigence de cette pauvre terre, qui succombe sous ses charges et n'en peut plus, avec les immenses richesses

mobilières accumulées depuis un siècle par l'industrie, il saurait, et pour jamais, où est la véritable question sociale. C'est ce qui ne conviendrait guère à M. Chamberlain et aux capitalistes de son école, radicaux par égoïsme et socialistes par terreur."

Et cependant il est bien certain, malgré tout, que l'Angleterre en vient peu à peu à suivre les conseils du député radical de Birmingham. Par son alliance avec M. Chamberlain, lord Salisbury s'est engagé à entrer dans la voie des réformes sociales demandées par son ardent collègue, réformes d'ailleurs compatibles avec le vieux credo conservateur. M. Chamberlain est désormais un homme avec lequel il faut compter ; d'aucuns même veulent qu'il soit presque l'arbitre de la politique britannique.

Nous n'en croyons pas tant. Et puis, il n'y a pas matière à s'effrayer même quand Chamberlain parle de "séparation de l'Église et de l'État." Jamais un pareil bill ne sera déposé. La raison en est que tout athée, tout radical qu'il est, il n'exigera jamais rien de semblable. Il est trop politique et trop adroit pour demander ce qu'il est assuré de ne pas obtenir.

Laissant de côté les problèmes irritants, Chamberlain est allé droit au plus pressé : à la constitution des assemblées de comté et de district.

Ces conseils fonctionnent depuis trop peu de temps encore pour pouvoir porter un jugement sur leur vitalité et sur leur avenir. Plus que toutes les autres, et en Angleterre plus qu'ailleurs, les institutions représentatives veulent du temps pour s'implanter, fleurir et porter fruit. Dans un quart de siècle, si nous sommes encore là, nous saurons si l'enfant de M. Chamberlain était viable, si les conseils de comté et de district ont créé une nouvelle classe de politiciens, transformé une aristocratie de seigneurs terriens en une démocratie de petits proprié-

taires. Car c'est à ce grand rôle que les destine celui qui les a créés. C'était tâche bien difficile à remplir avec un gouvernement tory ; M. Chamberlain le savait et il a dit que "charger les conservateurs d'exécuter la réforme de la "propriété foncière, c'était donner la crème à garder au "chat." Mais à son tour il voulut garder le chat. — Il l'a échappé et Gladstone a tout pris.

Un homme a singulièrement aidé, qu'il l'ait voulu ou non, au triomphe des idées de M. Chamberlain : c'est lord Randolph Churchill.

M. Filon croit que les deux hommes "alterneront plus "tard au pouvoir, comme ont alterné Disraëli et Gladstone. L'un restaurera, l'autre réformera ; deux manières d'agir qui aboutissent quelquefois au même résultat. M. Chamberlain croit à la raison humaine et au progrès... il a confiance dans l'efficacité des principes plus que dans l'infailibilité des hommes : *measures not men !* Lord Randolph est plutôt de l'école de Carlyle : "cherchez l'homme capable, *the able man*, et donnez-lui "carte blanche ! Mais quelles que soient leurs divergences, "apparentes ou réelles, jamais l'un de ces deux hommes "ne se donnera pour mission de détruire l'œuvre "accomplie par l'autre."

Ces prévisions allaient-elles se réaliser ? Après avoir vu M. Chamberlain gouverner sous le ministère Salisbury, lord Randolph Churchill allait-il arriver au pouvoir avec les Gladstoniens ? C'est ce qu'on se demandait.

L'événement a répondu.

* * *

Un dernier mot. Nous voulons citer encore une fois M. Filon, que nous avons fait parler souvent,—pas assez souvent, penseront peut-être les amateurs de la bonne prose française, et nous sommes de leur avis. Voici comment il peint la maison habitée par lord Randolph

Churchill. La description n'est pas seulement littéraire, mais nos souvenirs, recueillis en traversant Londres, ne nous trompent pas, elle est très fidèle. — "En face de l'arche de marbre qui forme l'entrée nord-est de Hyde-Park, à l'un des carrefours les plus vivants et les plus caractéristiques de Londres, s'élève l'hôtel de lord Randolph Churchill. Maison étrange, aiguë comme un promontoire, dont une face regarde les pelouses du parc, tandis que l'autre surveille la grande artère populeuse d'Edgrave Road, où roulent les cabs et les omnibus, avec un bourdonnement infini, de neuf heures à minuit. Assurément on ne vient pas dans une pareille demeure pour méditer ; on ne se loge pas là quand on craint la rumeur populaire. C'est la maison d'un tribun, non celle d'un philosophe."

Nous savons sur la côte battue par la mer anglaise une demeure bien différente de celle de lord Randolph. Perchée comme un nid sur les falaises crayeuses de Margate, et toute paisible dans sa modeste simplicité, elle tient l'alignement sans que rien ne vienne la distinguer des autres, comme un soldat sous les armes. Tout y respire le calme et la paix. Assurément on vient dans cette maison pour méditer, ce n'est point la demeure tumultueuse du tribun, mais la douce retraite du philosophe : là vit et écrit M. Filon.

Gaston.



UNE ANNEE EN PAYS REMOIS

(Suite et fin.)

III. LA FRANCE CHRÉTIENNE A REIMS.

LE T maintenant ne devons-nous pas dire comment la France, en effet, a répondu aux divers appels apostoliques et pastoraux ? Elle y a répondu d'un cœur chrétien et français : c'est tout dire.

Au point de vue religieux, y a-t-il, en retour, réveil de la foi ? Ces mots feraient confondre le particulier avec le général. Sans doute le premier convertisseur des Francs conserve son privilège d'amener à la foi les infidèles et, à plus forte raison, de raviver la foi des fidèles ; mais, si grand qu'ait été le nombre des convertis des fêtes de Reims, la majorité était des chrétiens vaillants ; ils sont allés à Reims, non pour ranimer leur foi, toujours aussi ferme, non pour la montrer par ostentation, mais pour l'attester courageusement et avec une ferveur qui, pour être moins sensible que celle des pèlerins de naguère, n'en est que plus réfléchie et voulue et, par conséquent, plus forte, peut-être même meilleure.

Être chrétien, en la France religieuse des VIII^e, Xe, XII^e et XIII^e siècles, c'était chose que l'éducation épiscopale et monastique, ainsi que l'entraînement de l'exemple, venant de haut, rendait relativement facile. Être chrétien, de nos jours, dans la France tourmentée des doctrinaires, c'est chose que les merveilles de dévouement sacerdotal et de vertus héroïques, pratiquées dans le secret, ne réussissent pas à rendre facile. Disons-le : c'est chose très difficile. L'inquisition moderne gouvernementale ; la draconomie de parti ; la guerre faite à la foi, par des ennemis peu nombreux, mais ayant en main toutes les forces temporelles ; l'impénétrabilité ambiante répandue par la fausse philosophie, et par tous les canaux qui s'y ramifient, afin d'atteindre jusqu'aux moindres êtres qui vivent dans cette France contaminée : voilà contre quoi le

chrétien doit défendre sa foi. Il est incontestable qu'en dépit de ces graves obstacles la France est restée chrétienne, selon toute l'extension que ce mot comporte ; elle a montré à Reims son état d'âme.

Nous préciserons en terminant le résultat des pacifiques manifestations de la foi. De même que le caractère des fêtes de 1896 est essentiellement religieux, les cérémonies du culte en sont exclusivement l'expression. Aucune cérémonie publique, hors de la cathédrale et de la basilique, n'a troublé l'édilité rémoise, la ville ne se plaignant pas d'ailleurs de l'affluence des étrangers qui a amené les flots du Pactole dans son enceinte.

Dans les pays libres, comme l'Angleterre et les États-Unis, les processions circulent librement quelle qu'en soit la nature. Les États-Unis sont en pleine organisation d'un pèlerinage catholique qui doit faire le tour du monde pour aller prier aux sanctuaires célèbres. Il y a à peine six mois, un pèlerinage de catholiques anglais se rendait en ligne sur la colline de l'antique Glastonbury pour y vénérer l'emplacement où tombèrent les victimes de l'intolérance au XVI^e siècle.

En France, pays soi-disant libre, les droits de la religion de la nation sont si limités qu'elle ne peut sortir de ses temples. Cela est d'autant plus étrange que l'État s'accorde d'interminables processions, gravement préjudiciables aux affaires, pour les enterrements de ses grands hommes auxquels il ne manque bien souvent que la grandeur. Il faut espérer que la France saura un jour être libre, elle aussi.

Quant aux habitants, ils ont fait reflourir l'antique hospitalité et ont montré la fraternité vraie. Toutes les maisons religieuses entre autres, ont ouvert leurs portes aux pèlerinages et se sont prêtées toute l'année aux envahissements de la piété. Les Jésuites, les Frères, les Dames de l'Assomption, etc., etc., ont été constamment hospitaliers aux pèlerins.

Le concours de l'Épiscopat et du clergé, des fidèles, en groupes ou isolés, a été incessant. C'est par centaines que se sont comptés les pèlerinages et par millions les pèlerins (1)

L'antique capitale de Clovis a su se distinguer comme il lui

(1) Les chrétiens de tous pays ont d'ailleurs sympathisé à ces fêtes. Parmi eux le Czar en a donné au Cardinal de Reims un témoignage précieux. Le Canada, la Belgique, les missions y ont eu leurs représentants.

appartenait, et montrer qu'elle est le cœur de la France chrétienne. Toutes les paroisses de Paris, toutes les associations, toutes les œuvres ont accompli leur pèlerinage à Reims. Une sourde malignité a jeté quelque trouble sur celui de la jeunesse, en date des 13 et 14 mai, alors que dans l'un ou l'autre des pays libres susnommés, il n'eût excité que l'enthousiasme et l'admiration. Ne voit-on pas en plein Londres, la circulation s'arrêter d'elle-même devant l'Armée du Salut, marchant en rang et insignes déployées ? Le pèlerinage du 14 mai n'en demandait pas tant, et ne se rendait pas processionnellement à la cathédrale, mais il était nombreux. Un policier maladroit, pour ne pas dire plus, essaya, sous un spécieux prétexte, de déterminer de l'agitation. L'affaire eût pu être grave, la jeunesse étant naturellement peu maîtresse d'elle-même. Il n'en fut rien. Ces "Jeunes" qui comprenaient les œuvres des RR. PP. Jésuites, des conférences Olivain et de leurs patronages, d'œuvres populaires ; et celles des paroisses, et celles des frères, les "Jeunes," disons-nous, tout aussi pondérés que pieux, et le pèlerinage de la jeunesse reste l'un des plus édifiants.

La neuvaine de saint Remi, du 1er au 10 octobre, a été une suite de fêtes dans lesquelles la liturgie a déployé ses rites les plus sublimes ; l'éloquence de la chaire sacrée, ses accents les plus élevés ; la piété ses plus saintes œuvres.

La neuvaine a été ouverte par S. E. le cardinal Langénieux à la cathédrale ; elle s'est transportée à Saint-Remi pour la cérémonie de la translation des reliques dans une nouvelle châsse. Du 1er au 4 octobre, il y a eu *Triduum* à la cathédrale, préparatoire à la rénovation des vœux du baptême. Elle s'est achevée à Saint-Remi. Pendant ces neuf jours, les voix les plus éloquents de France, de Belgique et du Canada ont fait entendre la parole de Dieu à un auditoire de 8 à 10 mille personnes chaque soir à la cathédrale et constamment compacte à Saint-Remi. Nous recueillerons les principaux souvenirs de la prédication de la neuvaine.

Un grand nombre de cardinaux, d'évêques et d'abbés crossés assistaient aux cérémonies ; parmi eux :

LL. EE. RRmes le cardinal Langénieux, le cardinal Richard, archevêque de Paris ; le cardinal Guasseau, archevêque de Malines ; le cardinal Perraud, archevêque d'Autun.

NN. SS. Fabre, archevêque de Montréal, Canada ; Bégin, archevêque de Cyrène, Lybie et coadjuteur de S. E. le cardinal arche-

vêque de Québec ; Turinaz, évêque de Nancy ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; Gaux, évêque de Versailles ; Gravel, évêque de Nicolet, Canada ; Stillmans, évêque de Gand, Belgique ; les RRmes abbés de Maretsans (Belgique) ; d'Igny ; de Ligugé et de St-Wandrille, de Binson (Bénédictins, Trappistes et Pères Blancs).

La cérémonie de la translation des reliques dans une nouvelle châsse à Saint-Remi et celle de la rénovation des vœux à la cathédrale furent les plus belles et les plus touchantes.

Le 30 septembre, en présence de témoins ecclésiastiques et laïques, l'ancienne châsse fut ouverte ; il fut procédé à la constatation de l'authenticité des reliques. Tout ayant été trouvé conforme aux titres d'authenticité anciens, acte fut dressé à nouveau de la constatation et des sceaux additionnels dûment apposés. Le lendemain, en présence des évêques et d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles, les reliques toujours scellées furent recouvertes d'un magnifique vellum cramoisi brodé d'or et de nouveaux sceaux apposés aux nœuds fermant cette riche enveloppe. Lecture fut donnée à l'assemblée du procès-verbal et un discours, tout de foi et d'onction, fut prononcé par le vénéré curé de Saint-Remi, M. l'abbé Baye. Les reliques déposées sur l'autel, il fut donné à tous les évêques et prêtres en costume de chœur de venir les baiser. Une sainte émotion gagnait toute l'assemblée. Il semblait que le corps, sans vie depuis quatorze siècles, se réchauffât et que le saint vénéré apparût au milieu des fidèles. Était-ce illusion ? l'esprit de Remi hante les pays où il a passé les jours de sa vie mortelle, et cette patrie tout entière dont il a formé l'âme, et chaque Français, dont il sauvegarde le patrimoine surnaturel sous les sceaux de granit du baptistère de Reims et de la Basilique. Enfin, les reliques furent déposées dans la nouvelle châsse, laquelle fut fermée à la vue de tous et rivée immédiatement. La messe termina cette cérémonie, la plus édifiante de toutes. Longtemps après une foule recueillie vint vénérer et admirer la nouvelle châsse.

Ils en ont doublement le droit les bons Rémois. Cette châsse, d'une valeur de 30,000 francs, a été payée exclusivement par les paroissiens, en souscription à 0.10c. Elle a été exécutée à Paris sur les dessins de M. Wery fils, artiste rémois ; elle est ornée d'émaux, genre limousin, peint par M. Soyer.

La seconde des grandes cérémonies a été celle du dimanche 4,

à la cathédrale, comprenant : le matin la messe solennelle en musique, où a été exécutée la messe dite de Clovis, de Gounod, qui sera entendue pour la seconde fois à Noël, essentiellement imitative ; on entend le cliquetis des framées, le rappel des trompettes, le pas des guerriers. On le voit, l'esprit rémois est très moderne ; il ne sent pas le disparate de la musique actuelle sous ces voûtes sublimes où l'unisson de dix mille voix devait être si beau. Il n'a pas reculé davantage devant l'éclairage à l'électricité de ces arceaux que la lumière de l'immensité est seule digne de révéler. Mais, ne soyons pas plus royaliste que le roi. La messe de Clovis est à la hauteur du génie du maître et a été parfaitement exécutée. L'office du soir comprenait : la prédication, la rénovation et la procession des précieuses reliques que renferme le trésor de la cathédrale.

Parlons de la prédication. Chaque soir pendant les 9 jours, nous l'avons dit, des discours ont été prononcés, soit à Saint-Remi, soit à la cathédrale. Parmi les orateurs, tous des célébrités de l'éloquence sacrée, citons : Leurs Eminences les cardinaux Langénieux et Perraud ; S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; S. G. Mgr Bégin, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Québec ; le R. P. Carnel, S. J. ; le R. P. Monsabré ; enfin, un prélat belge, Mgr Cartuyvels, l'éminent Recteur de l'Université de Louvain. La plupart de ces discours sont déjà entre les mains de tout le monde. Ils seront réunis en un seul volume qui fera le pendant du très bel ouvrage : *la France chrétienne dans l'histoire*, si magistralement conçu et exécuté, et qui a préparé le centenaire.

Chaque prédicateur s'est tenu en face du baptême de la France, mais envisagé à divers points de vue. D'un commun accord, les orateurs ont montré le grand rôle de la France dans le monde, dans les phases de son histoire, sans en excepter ce déclin de siècle. Toutefois, s'ils l'ont louée avec la légitime partialité de leurs cœurs de fils de la France, ils ne l'ont pas flattée servilement. Autant ils ont pu la montrer grande, prospère, fidèle à l'alliance du Christ ; autant ils ont dû la montrer amoindrie, délaissée, menacée de la ruine, infidèle au traité de la grande alliance de 496.

S. G. Mgr de Cabrières a présenté de la vie surnaturelle de la France un rapport tout particulièrement heureux et sympathique : Marie et la France. Après avoir entendu cette parole doctrinale, pieuse et basée sur les manifestations historiques de la protection

spéciale de Marie sur la France, il ne restait plus que de la confiance dans les cœurs.

L'éloquent discours de Mgr Cartuyvels a eu un grand retentissement. Au moyen âge les Flandres faisaient partie de la France, dont la frontière extrême était le cours du Rhin jusqu'à son embouchure. Mgr Cartuyvels motivait sur cette revendication gracieuse son acceptation de prendre la parole au milieu des solennités du centenaire. Mgr Cartuyvels a considéré la France et l'Église. Les tableaux historiques ont été les chefs-d'œuvre de philosophie de l'histoire, que celle-ci a déjà prononcés tels.

L'esprit de parti s'est montré susceptible au sujet de quelques vérités dures à entendre, mais bienfaisantes après tout. Ne faut-il pas quelquefois porter le fer dans la plaie ? Il y a eu à ce sujet des explications à la chambre et l'incident s'est heureusement clos. Un autre point de ce magnifique discours, moins saillant, n'a cependant pas échappé à tout le monde : celui où le prédicateur recommande l'union, non certes ! qu'elle manque (les fêtes de Reims en témoignant clairement), mais parce qu'il la faut toujours plus intime, tant des pasteurs entre eux, qu'entre les pasteurs et les fidèles. Nous croyons que c'était là un conseil courageux, et bon à propager.

Le dimanche 4 octobre, le R. P. Monsabré a pris pour thème : La France moderne au baptistère de Reims. C'est surtout dans ce discours que l'orateur a montré les destinées de la France suspendues à sa fidélité à l'alliance du Christ. Et c'est le pacte sacré, "avec son vieil ami, le Christ," que la France moderne est venue renouveler à Reims. Dès lors, ayons foi dans l'avenir, "qu'on sache partout que la France chrétienne est encore vivante. Et si, en nous montrant, les ennemis de Dieu, trop fiers et trop sûrs de leurs œuvres d'iniquité, osent dire : Ceci tuera cela, nous, en face du champ de mort où gisent les tristes victimes de l'incrédulité et de la corruption du siècle, la main sur nos cœurs croyants et fidèles, nous oserons dire : Ceci ressuscitera cela !"

IV. LE CONGRÈS ET LE GRAND MOUVEMENT CATHOLIQUE UNIVERSEL.

Du 20 octobre au 25 a été tenu à Reims un congrès catholique, pour l'étude des questions religieuses actuelles. Le bureau général avait pour président le comte Tellier de Poncheville (de Valenciennes), ancien député.

Le bureau des sections comprenait une section hors cadre et quatre autres sections, dont les travaux étaient répartis comme il suit :

Section hors cadre : les œuvres de foi et de prière : président M. le chanoine Jules Didiot (de Lille).

Première section : Rapports de l'Église et de la Société civile ; président M. Boissan (d'Aix).

Deuxième section : Des associations : président le R. P. Le Doré (de Paris).

Troisième section : Enseignement : elle devait être présidée par Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris et député de Saint-Brieuc, frappé malheureusement de la maladie qui vient de l'emporter ; la section a été présidée par le R. P. Bailly (de Paris).

Quatrième section : l'Économie sociale et charitable : président M. Léon Lallemand (de Paris).

Parmi les principaux sujets qui ont été traités, citons : Le surnaturel et sa puissance pour le relèvement de la France.— Les œuvres eucharistiques.

De la formation chrétienne des hommes par les retraites.

Mouvement religieux et social résultant des pèlerinages.

Les Tiers-Ordres.—Action sociale du T.-O. de Saint-François.

On le voit, cette assemblée, si humble dans sa forme, avait une grande partie religieuse par son programme et l'on peut dire d'elle comme des fêtes de Reims en 1896, que son caractère était exclusivement religieux.

Dans les choses humaines tout est complexe : c'est une des marques de leur contingence. De là il est impossible d'isoler la vie surnaturelle d'un peuple de sa vie morale, ni de sa vie sociale. Dans un pays libre, chaque groupement divisionnaire de la grande famille ou société naturelle appelée nation, délibère de ce qui la concerne, en toute liberté. Le congrès de Reims, par un esprit de conciliation, dont le mot d'ordre remonte au chef même de toutes les communautés chrétiennes, a usé d'une extrême réserve de langage et ménagé, jusqu'aux moindres nuances, la jeune démocratie française. Il ne s'en est pas moins trouvé quelques édiles aux aguets pour prendre ombrage de quelques paroles (tronquées d'ailleurs) échappées dans le feu du discours. Les plaintes se sont fait entendre à l'Assemblée nationale immédiatement, sous prétexte d'une adresse envoyée au Pape par le congrès. " Dès lors, dirent-ils,

“ assemblée officielle de l'Église est délibérante”. Les ancêtres de de nos républicains fanatiques n'y regardèrent pas de si près à la salle du jeu de paume, et leurs fils abusent de la parole contre l'Église comme elle n'en a jamais abusé contre l'État.

Le malheur (ou le bonheur plutôt) a voulu 1° que cette assemblée ne fût pas une assemblée officielle de l'Église, pas même un synode, comme en convoque solennellement à son gré S. E. le cardinal de Westminster, en plein pays protestant, monarchique, aristocratique, mais vraiment libre d'autre part ; 2° que cette assemblée ne fût pas même une assemblée de l'Église, étant surtout composée de laïques ; 3° que l'adresse envoyée au Pape fût précisément une adhésion à sa politique de conciliation et d'acceptation des institutions républicaines.

Les plaignants ont été déboutés.

L'aberration de leur conduite en cela montre de quel côté est le tempérament libéral qui fonde des démocraties durables.

Le congrès de Reims a attesté un mouvement catholique. Les ennemis de la religion ont jeté ce cri d'alarme, qui rappelle celui des Juifs après la résurrection de Lazare : “ C'est l'Église qui se met en marche contre l'État.” Ce n'est rien moins que cela et c'est bien plus que cela. Nous avons annoncé que nous le reconnâtrions franchement. La France n'a fait qu'entrer, pour une part digne de la fille aînée de l'Église, dans un mouvement catholique universel : c'est l'Église qui se met en marche contre le paganisme moderne, sous quelque nom qu'il s'abrite, encore que dans ce que nous allons dire nous n'assimilions pas l'hérésie et le schisme à l'infidélité. Nous croyons être en présence d'un signe des temps : jamais le Christ n'a été plus bafoué ; jamais le mal du doute n'a fait plus de victimes ; et, en même temps, jamais l'étendard du Christ n'a rallié plus de déterminés ; jamais la foi n'a été plus ardemment défendue, conservée, propagée. Il semble que la lutte de la démonstration finale soit commencée. Le mouvement, outre qu'il est universel, est double : union de doctrine et union de tactique pour la propagation, la conservation, la défense.

N'y a-t-il pas eu comme un prélude de la réunion des églises séparées : l'Orient (le triste Orient), l'Amérique, l'Afrique, et en Occident les Grecs, dits orthodoxes, et les protestants ? Il n'est pas plus impossible que le rêve de Léon XIII ne se réalise que celui de saint Paul. Lors que cette fusion, préparée par Sa Sainteté, se fera,

le nombre des catholiques, actuellement de 250 millions, sera élevé de 28 millions de protestants de diverses sectes d'anglicans, de 5 millions de calvinistes, de 51 millions d'autres groupes protestants et de 96 millions de Grecs. Quelle crue soudaine, irrésistible ! c'est bien d'elle qu'on peut dire : " Ceci tuera cela."

Il le faut reconnaître et proclamer ouvertement : l'Eglise est en marche, non contre la petite République Française, mais contre le paganisme, l'hydre sans cesse renaissante. La crue bénie pourra être enrayée quelque temps : la prophétie de la fin du monde le dit ; mais il est dès maintenant logiquement nécessaire qu'elle triomphe de tout.

En même temps qu'il y a ce mouvement vers l'union de la doctrine, il y a un mouvement de tactique pour la propagation de la foi, pour sa restauration, enfin pour la défense des âmes assaillies par le paganisme moderne. Et ici, nous sommes assurés qu'on ne nous contredira pas, si nous faisons remonter à la France l'honneur de la première impulsion. Nous n'en voulons pour preuve que son apostolat universel et les œuvres ; au premier rang : la charité en France ; le vœu national ; les pèlerinages ; et comme couronnement, l'année du centenaire et du jubilé, ainsi que les décisions du congrès, dont un compte rendu paraîtra bientôt. (1)

V. LA FRANCE SAUVÉE.

Tel est l'épitomé de l'année 1896 en pays Rémois ; il ne nous reste plus qu'à en dire les résultats. La nuit de Noël, date pour date, à quatorze cents ans de distance, Reims, au nom de toute la France, a renouvelé les promesses baptismales du fondateur de la nation. La France entière a chanté son Noël chrétien, avec l'âme des Gounod et de tous les vrais Francs anciens et modernes, patriotes, apôtres, pontife : les Clôvis et les Jeanne d'Arc, les Remi, les Langenieux, les Léon XIII. Dans toutes les églises et chapelles de France les promesses ont été solennellement renouvelées ; un *Te Deum* d'action de grâces et d'espérance est monté vers le ciel comme ce cri formidable qui fit tomber les murailles de Jéricho. Au loin a vibré la harpe de Sion, comme détachée un moment des saules de l'exil et le Pontife roi-prisonnier a trouvé dans son

(1) On pourra se le procurer à l'archevêché de Reims.

cœur l'*In exitu Israel* de cette nation française dont il s'est montré au XIXe siècle le meilleur ami. Le *Carmen sæculare* de Léon XIII est une gloire insigne pour la France et dont elle ne peut témoigner sa reconnaissance filiale qu'en la conservant désormais pour son chant national. Cette ode latine, qu'envierait Horace, a été traduite en prose dans la *Semaine religieuse* de Paris du 2 janvier, et en vers dans les *Etudes* du 5 janvier 1897.

Les événements, les grâces, les gages de précieuse amitié ont un relief que cette vue d'ensemble permet au lecteur de saisir. Aussi ne nous reste-t-il plus que de l'effleurer d'un léger fixatif.

Nous avons dit qu'un mouvement spontané, inattendu de restauration de vie provinciale s'est produit. Nous croyons devoir le remarquer et l'enregistrer comme un des résultats importants des fêtes du centenaire. Nous avons vu là quelle surabondance de vie pourrait donner à la nation française le fonctionnement normal de la vitalité locale : cette expérience faite, quoiqu'en dehors de toute prévision intentionnelle possible, est certainement heureuse ; nous espérons que la bonne école de la science sociale s'étudiera pour le bien de la France.

Mais, essentiellement religieuses comme origine, comme manifestation, comme but, les fêtes du centenaire ont aussi un résultat essentiellement religieux.

Nous l'avons dit, la foi n'était pas morte en France et pas même endormie ; nous espérons que nos lecteurs seront de notre avis. Le résultat des fêtes nationales religieuses n'est donc ni une résurrection, ni un réveil ; mais la foi était cernée, bloquée, et le résultat en est la libération.

Ne tremble plus, Béthulie ! La trouée est faite. Le centenaire est un pas vers la liberté ! aussi bien la fière statue de la Judith française, qui a pris sa place à l'ombre de cette magnifique cathédrale où, pour la seconde fois, elle rend la France à elle-même, en est le gage. (1)

La trouée est faite. Qui pourrait parler de se rendre ? Plus de timides, plus de lâches, plus d'indifférents surtout. La libération religieuse et morale définitive dépend de la solidarité, de l'union.

La trouée est faite. Après l'année sainte du quatorzième centenaire, qui donc craindrait pour la France, pour sa mission glorieuse ?

(1) Cette magnifique statue de Jeanne d'Arc, commémorative de 1896, érigée sur la place de la cathédrale à Reims, est due à M. P. Dubois.

La trouée est faite. La déchristianisation est arrêtée et, consolante récompense de l'œuvre de saint Remi, renouvelée par son successeur : la France de Clovis, de saint Louis, des Croisades, de Jeanne d'Arc, du grand siècle, des Missions, de la charité inépuisable, du vœu de Louis XIII et du vœu de Louis XVI est sauvée !

Léon de Sussex.



ETUDE DE MŒURS JUDICIAIRES ⁽¹⁾

(*Suite.*)

LIRLANDE se révèle en toutes choses aux regards de l'observateur par le côté dramatique de son histoire. Sa religion, sa langue, ses coutumes, ses institutions politiques, ses lois civiles, l'organisation de ses corporations publiques et privées, sa civilisation sociale et domestique, tout cela fut le but d'une conquête, l'objet d'une oppression quelquefois sanglante.

Le même phénomène ne pouvait manquer de se manifester dans la destinée de ses mœurs judiciaires.

C'est dans le décor puissant de la vie d'héroïsme et de généreux sacrifices de la société catholique irlandaise qu'il est intéressant d'étudier le rôle de la hiérarchie légale. Shiel en décrivant les conditions sociales et domestiques où vécurent la magistrature et le barreau de son temps nous fait voir un des côtés les plus pittoresques de leur existence.

Le facteur principal de la vie nationale était et sera toujours sans contredit l'élément démocratique. Les classes riches y constituent l'exception, mais l'Irlande avait conservé au milieu du démembrement de sa constitution politique un simulacre de royauté. Deux états de noblesse ont grandi côte à côte, avec des fortunes diverses, sur son sol, au cours des siècles de conquête et de révolution par lesquels elle a passé. La noblesse, représentée par la vieille aristocratie héréditaire d'Angleterre, se partageait avec l'influence du pouvoir les plus beaux domaines de la fortune territoriale. L'autre fut une sorte d'ordre de mérite personnel, d'institution royale il est vrai, mais elle ne formait pas un ordre hiérarchique titré et privilégié comme la première; ses bénéfices et ses immunités s'attachaient également à la personne, ils ne se transmettaient pas

(1) Voir REVUE CANADIENNE des mois de juillet et septembre 1897, pour le commencement de cet article.

d'une génération à l'autre. Toutes deux suivirent dans le mouvement social deux voies parallèles sans jamais se confondre, se repoussant au contraire à travers tous les préjugés des classes populaires et les rivalités de caste. La noblesse du second rang, quoiqu'inférieure, joue un rôle important dans l'évolution des mœurs judiciaires du pays. Elle représentait, elle aussi, une idée, un principe ; c'était un intermédiaire entre le peuple et le trône. Elle tâcha de rallier autour d'elle toutes les forces vives de la nation, de se créer un centre d'action, une vie officielle pour lui permettre d'atteindre plus sûrement le but de son œuvre. La vie officielle de cette petite hiérarchie se concentrait dans la cour vice-royale, dont le siège était à Dublin. Un haut dignitaire représentant l'autorité du prince régnant symbolisait la majesté du souverain et de cet entourage social. Les pompes de la cour, ses ambitions, ses visées de gloire n'étaient qu'une image affaiblie de celle qui trônait au milieu du monde aristocratique de la métropole anglaise. La classe d'élite chercha sur un théâtre aussi retréci un avant-goût des splendeurs et de l'opulence déployées par son orgueilleuse rivale sur une scène plus brillante. Cette civilisation factice qui copia l'existence bruyante de l'aristocratie anglaise fut un fatal présent pour l'Irlande. Elle a fourni bien des pages sombres à son histoire.

C'est dans un tel milieu, autour d'une noblesse disparate, que pivotait une autre royauté, celle du monde savant et instruit, représentée par une génération d'avocats et de politiciens illustres avides de se distinguer sur les théâtres de la carrière officielle. Le barreau irlandais n'obtint, comme corporation, ses privilèges et ses libertés qu'à compter de la fin du siècle dernier. Dès l'origine, ses instincts, ses goûts et ses passions l'inclinaient du côté de la noblesse protestante. Fait remarquable, les premiers avocats catholiques de cette époque firent alliance avec le corps aristocratique, qui ne demandait pas mieux que de s'implanter dans les institutions nationales afin de les étouffer plus à son aise. Plus tard le barreau se détacha de la noblesse pour se mettre au service de la cause populaire. Il n'y a rien d'anormal dans ces curieux symptômes de la tradition professionnelle. La corporation légale était la seule institution capable de contrôler ou de briser le pouvoir dominateur de l'aristocratie protestante. Il fallait vaincre ses répugnances, affaiblir ses préjugés et pour cela s'initier à sa vie

intime, à ses mœurs, à sa destinée. C'était là une œuvre délicate que seuls de fins diplomates pouvaient conduire à bonne fin. La tactique habile du barreau catholique irlandais se manifeste partout dans ce travail d'évolution sociale. Rien ne saurait jeter une lumière plus complète sur l'histoire d'une telle lutte que l'esquisse de mœurs et les portraits que nous a laissés le pinceau vivace de Shiel. La hiérarchie du barreau et de la magistrature y est prise sur le vif, avec sa physionomie, ses manières, son tempérament particulier. Si le biographe a voulu, en rappelant les souvenirs de l'épopée judiciaire, exalter les qualités de sa race, embellir les défauts de ses contemporains, il a mis, en idéalisant son sujet, toute la conscience d'un écrivain véridique. Presque tous les portraits qu'il a burinés sont ceux des avocats ou des juges les plus éminents de l'époque. Les scènes de la vie mondaine et élégante dans lesquelles défilent toutes ces silhouettes d'hommes supérieurs parlent à l'intelligence et au cœur. Nous reconstituons pour ainsi dire dans un cadre poétique l'image des épreuves de la profession, le roman douloureux de la société irlandaise. Un tel tableau comporte un enseignement aussi consolant que la vision parfois sévère du théâtre politique où nous avons vu se jouer les grands problèmes de la destinée de la nation.

C'est dans cette féerie d'un ordre social un peu gâté et criard que se déroule l'œuvre puissante du monde légal du pays d'Irlande. J'ai déjà constaté que la vie publique était une espèce d'apostolat pour tous ceux qui se sentaient le courage et le talent de lutter pour le relèvement de leur patrie. Sortis des rangs obscurs la plupart, les avocats de Dublin et des autres grands centres qui furent mêlés au mouvement politique ne purent résister au fatal engouement de se mêler aux plaisirs des classes aristocratiques de la métropole ou de figurer à la cour et dans les réceptions officielles. Ils cherchèrent à transplanter au milieu de leurs institutions locales et dans toutes leurs relations privées les avantages que leur procuraient des liens factices avec les privilégiés de la fortune et les puissants de la diplomatie. Une telle mise en scène exigeait des sacrifices pécuniaires qui étaient uniquement à la portée d'un petit nombre. Les biens de la terre manquaient beaucoup plus que les bénédictions du ciel à ces fils de la verte Érin qui conservaient, malgré l'asservissement de la race, un respect prononcé pour l'institution bienfaisante du mariage et les mœurs domestiques.

Chargés d'enfants, manquant bien souvent de ressources convenables, les chefs des principales familles, gens insouciants de l'avenir, sacrifiaient tout, repos, bonheur, pour se jeter tête baissée dans les enivrements de la belle société. Vichimérique, composée de contrastes et de soubresauts, elle nous apparaît sous la plume de Shiel comme le tableau moqueur d'une civilisation exagérée. Avec lui nous suivons sur les étapes ensoleillées de leur carrière tous ces nobles représentants des classes libérales, ces assoiffés de gloire ou de liberté qui venaient poser leurs pieds sur les parquets cirés de la royauté et s'asseoir aux banquets et aux fêtes de gala des princes du sang ou de la haute finance. Le génie et le savoir constituaient les lettres de noblesse de cette petite aristocratie du talent qui demandait des bonheurs éphémères et des félicités inaccoutumées à la protection hautaine des barons anglais. Au milieu de cette poussée bizarre, dans ce mélange des classes, est-il étonnant que certaines familles d'Irlande aient poussé l'extravagance jusqu'à la folie ? Quelques-uns des représentants les plus distingués de l'ordre des avocats furent de véritables grands seigneurs dans les habitudes et les usages qu'ils apportèrent dans leur genre de vie domestique et leurs relations sociales. La carrière publique était le but de leurs rêves et de leurs ambitions. C'est là que les hommes de talent exercent leur royauté suprême et que les gens de loi surtout développent cette qualité qui est propre aux maîtres de toutes les sciences, l'art de gouverner le peuple et d'apprendre les secrets de la diplomatie.

Mais c'est une expérience qui coûte cher. La période qui suivit l'acte d'union de l'Irlande à l'Angleterre marque réellement une ère difficile dans l'histoire privée du barreau irlandais. Les membres de l'ordre virent deux buts, deux stimulants dans le changement de la constitution du pays et la destinée nouvelle des institutions locales. Tournant désormais leurs regards et leurs aspirations du côté des institutions de l'empire, ils tentèrent de s'introduire dans tous les corps de l'État, sur la scène du Parlement impérial qui représente et résume les grandeurs et les passions de la nation anglaise. Il leur semblait que l'avenir de la race était là, et que le corollaire d'une vie d'agitation et de faste sur ce nouveau théâtre était l'avancement de leur fortune publique et privée. Un tel mode d'existence offrait à l'orgueil mal dirigé des familles irlan-

laises placées dans ce milieu social un aliment plein de séduction destiné à consommer plus vite la ruine des maisons les plus brillantes. La femme d'un pair ou d'un baron d'Irlande eut ses équipages et voulut suivre le landau armorié de la grande dame d'un lord anglais. Mais ses titres et ses blasons ne reposaient pas comme les siens sur les droits du sang ou de la naissance. Elle n'avait ni souvenirs historiques ni traditions généalogiques à échanger contre l'éclat d'un nom superbe et des alliances d'une haute lignée. Son origine plébéienne, les préjugés de la classe aristocratique contre sa race et sa religion ; tout s'unissait contre elle pour l'empêcher de jouir complètement des triomphes et des succès de son mari, qui faisait de la vie politique le piédestal de son avenir et de celui de sa famille. Sheil nous montre le mépris que manifestait la société du monde élégant à cette femme qui forçait toutes les consignes pour se faire ouvrir les portes des salons à la mode et pour parvenir à s'asseoir un jour jusque sur les marches de la royauté. Que de peines inutiles, que de vains efforts pour vaincre l'indifférence des puissants et les dédains de l'aristocratie ! Une fois lancés dans la vie des plaisirs trompeurs et des honneurs décevants, il fallait en boire aussi les amertumes. Les chefs de ces familles, entraînés dans le tourbillon malgré eux, ne surent pas toujours mettre un frein aux ambitions domestiques. Eux aussi voulurent se créer des alliances dans les rangs mêmes de la haute noblesse anglaise et entretenir le luxe coûteux d'opulentes relations. Un motif plus noble et plus relevé que les exigences d'une simple félicité matérielle les animait dans cette détermination. Il s'agissait de continuer sur la scène élargie de leurs malheurs les luttes du passé. Il fallait arracher aux maîtres et conquérants qui avaient fait disparaître leur gouvernement national et qui compromettaient tous les jours leurs libertés civiles et religieuses quelques lambeaux de privilèges et des concessions nouvelles.

Leur seul point d'appui dans cette lutte suprême était l'insitution de cet ordre de noblesse précaire dont l'Angleterre n'avait pas voulu détruire complètement les vestiges. La métropole affaiblit dans une sérieuse mesure ce puissant corps national en privant l'Irlande de son Parlement indépendant où il exerçait sans conteste son ascendant et sa suprématie. C'était enlever au barreau son meilleur auxiliaire. Les pairs d'Irlande, épuisés par des luttes stériles, incapables de faire valoir

leurs terres, dépouillés même de leurs richesses, ne purent transporter sur le théâtre de la société anglaise la même indépendance ni le même patriotisme. Placés en face de la grande noblesse, le contraste de leur position devient plus apparent. Une barrière immense les séparait de la hiérarchie de l'aristocratie, qui a des origines séculaires et qui creuse encore un abîme profond dans tous les rangs de la société et dans les destinées des deux pays. Des hommes remarquables comme Grattan, Saurin et lord Clare lui-même et quelques autres cités par Sheil ne purent oublier entièrement les blessures que leur orgueil et leur vanité subirent au milieu de leurs relations publiques et privées. Ils constatèrent que l'union politique n'avait pas été seulement un suicide national mais qu'elle avait amoindri leur influence personnelle. Plutôt que d'être noyés dans un monde où leur importance était méconnue, plusieurs d'entre eux renoncèrent au privilège éphémère de représenter l'Irlande dans le parlement impérial ou à la gloire douteuse de vivre avec leurs familles sur le sol anglais ; ils préférèrent se retirer dans l'existence calme de leurs domaines et exercer dans leur pays des fonctions compatibles avec leur rang et leur dignité. Le barreau plus que toute autre classe ressentit le contre-coup de la désertion de l'aristocratie irlandaise du théâtre de la lutte. Privé de son auxiliaire le plus puissant, isolé dans un ordre social où il lui fallait figurer sans avoir des ressources suffisantes, il demeura partagé entre les devoirs de la chose publique et les soucis de la clientèle. J'ai signalé ailleurs la période de décadence des institutions judiciaires. L'événement dont je viens de parler contribua beaucoup au déclin de la profession légale. Nous allons trouver heureusement ailleurs le correctif à cette période de dépression.

Il faut se transporter avec le biographe irlandais en dehors de la scène étourdissante de la carrière publique pour connaître la vie judiciaire dans la splendeur sereine de sa destinée. Sheil autant comme observateur que comme avocat a analysé sur place le rôle civilisateur des classes libérales, leur amour intelligent de la vocation professionnelle, l'indépendance courageuse de leurs convictions. Il a visité et parcouru l'Irlande en touriste et en amateur, assistant aux séances des tribunaux dans les chefs-lieux où s'administrerait la justice locale et se mêlant partout aux hommes et aux choses susceptibles de lui fournir des leçons utiles et des études

de caractères. Souvenirs de cours d'assises, descriptions de procès amusants, scènes désopilantes où avocats, clients et témoins se livraient sous l'œil des magistrats à une lutte désespérée, tout cela est palpé, disséqué par le scalpel vigoureux de Sheil avec l'intuition savante d'un psychologue qui a voulu pénétrer toutes les fibres du corps judiciaire et nous révéler l'état d'âme du monde légal. Par cette enquête, les goûts et les mœurs intimes de la magistrature, l'existence excentrique de certains disciples gouailleurs de Thémis, le rôle même de la justice nous sont connus et révélés : ils conservent, grâce aux récits pittoresques de leur panégyriste, le cachet d'originalité qui leur est propre.

L'étude que Shiel a faite du rôle bienfaisant de la magistrature et du barreau de son pays nous console du spectacle des amertumes nationales. La profession légale avait certes connu bien des aspérités et des déboires au milieu du perpétuel conflit des institutions publiques et privées. Épousant les intérêts et les passions de toutes les classes, elle avait partagé les mêmes persécutions et commis les mêmes exagérations. Mais l'œuvre ingrate terminée, elle savait retrouver, après la cesse des hostilités, des jours radieux et recueillir des joies intimes. Ici la scène change. Ce n'est plus l'existence affolée de la capitale, l'énervante promiscuité des grands salons. C'est l'entrain d'une société d'élite qui met ses plaisirs et ses devoirs en commun, et qui s'en va porter avec les présents de la justice son bonheur et son exubérante folie par tous les sentiers poussiéreux de la campagne. Shiel a tracé avec une touche d'un réalisme superbe l'espèce de pèlerinage de la magistrature et du barreau à travers les différents circuits judiciaires et les chefs-lieux des comtés d'Irlande. Le "Cooks tour" n'était pas encore inventé à cette époque, mais la façon de voyager que le guide des temps modernes indique aux touristes était certes bien connu. Et elle était bien meilleure alors que de nos jours. Le progrès n'avait pas encore détruit les charmes de la belle nature et jeté à travers les grandes routes un réseau de chemins de fer. Quelles jolies scènes en effet !

Voyez - vous ces équipages qui s'ébranlent à la voix des postillons, à travers des nuages soulevés par les sabots de chevaux impatients. C'est le jaunting car traditionnel, les chaises de poste, les voitures aux couleurs diverses roulant vers le siège même des assises. Juges, avocats; jurés, témoins, huissiers, audienciers, tout

ce monde officiel est confondu pêle-mêle dans les véhicules antiques, qui rappellent une civilisation, des mœurs et des traditions sévères parfois, mais toujours glorieuses. Et aux abords des routes, sur le parcours de la procession triomphale, la foule des curieux se presse et jette sa note dans cette gaieté de bon aloi. Et puis quand le cortège a franchi les diverses étapes de sa course, au seuil de la ville ou du chef-lieu du canton, c'est un autre décor charmant. Les représentants officiels de la Cour, fonctionnaires à l'air solennel, graves et fiers dans leurs habits étincelants, précédés de personnages portant des piques, viennent recevoir, chapeau bas, les augustes voyageurs et leur livrer les clefs du temple de la justice locale. Spectacle vraiment féerique que la prise de possession pacifique de la capitale de l'arrondissement au milieu d'une population en liesse. Ajoutez à cela la solennité de l'entrée du cortège dans la maison destinée aux assises, la pompe du cérémonial officiel de la Cour, et on aura une faible idée des mœurs judiciaires de ces âges d'étiquette et de formalisme. Antiques coutumes, usages un peu démodés, il est vrai, dans notre siècle de civilisation ; mais ces scènes d'apparat qui environnaient d'un éclat inaccoutumé l'œuvre de la justice, autrefois, ne sont pas encore entièrement disparues des habitudes et des traditions populaires dans le Royaume-Uni. Ces réunions et ces visites fréquentes contribuaient également à resserrer les liens de la hiérarchie légale avec la magistrature. Aussi, juges et avocats cherchaient-ils toutes les occasions possibles de les provoquer. Shiel raconte que certains magistrats amateurs de la nature autant que judicieux jurisconsultes avaient établi la coutume de fixer des termes spéciaux durant la belle saison dans les centres les plus pittoresques de l'Irlande. Ces assises officielles leur permettaient de visiter deux fois l'an au moins le ravissant lac de Killarney ou de passer quelques semaines de villégiature dans les endroits de pêche les plus renommés du pays. C'était joindre l'utile à l'agréable et secouer d'une manière intelligente le fardeau et le tracas de la vie des villes et de la société. Il n'y avait pas lieu de s'en plaindre, car le plaisir de ces promenades agrestes ne nuisait en rien à l'efficacité de l'administration judiciaire. Le barreau n'eut garde de décourager ces caprices de la justice rurale ; il trouva les mêmes enchantements dans les courses champêtres et les amusements de la magistrature. C'était une manière nouvelle de servir les inté-

rêts de la clientèle ; la population était doublement charmée de la présence au milieu de leurs modestes hameaux de tous ces citadins et dignes représentants qui se transformaient en vrais bourgeois pour apporter au sein de leurs paisibles retraites un regain de bonne humeur dans leurs chevauchées belliqueuses.

Le contraste entre ces mœurs judiciaires et la destinée pleine d'agitation du monde légal, telle que je l'ai décrite dans les pages précédentes, est bien frappant.

Les juges et les avocats qui fuyaient ainsi les spectacles de l'énergente comédie humaine pour se retremper dans les splendeurs délicieuses de la vie rustique, comme dans un bain d'air parfumé, nous offrent une sorte d'œuvre pacifiante à étudier. Ce n'est pas une société frivole qui s'amuse dans la banale obséquiosité de la civilisation ; c'est au contraire une hiérarchie qui sent le besoin de ressaisir le rêve de l'existence et qui, incapable de le retrouver complètement dans la pompe et dans les vaines recherches du monde, va se griser de soleil au tournant des routes solitaires et chercher des coins d'ombre dans les gorges profondes des montagnes. Shiel, dont l'âme de touriste vibrait à tous les grands souffles, au milieu des souvenirs charmants de l'existence sociale du barreau de son pays, a compris le côté moralisateur et profond de cette féerie. Il a détaché du livre de la nature une leçon de choses qui forme une des plus belles pages de l'histoire du barreau.

Je m'arrête sur ces scènes poétiques et vivifiantes. Mais avant de clore ce chapitre, il importe à l'intérêt de mon parallèle sur les mœurs judiciaires des deux pays d'examiner un autre épisode du problème. En pénétrant au cœur de la civilisation rurale d'Irlande, on verra à quels assauts la justice elle-même fut livrée.

Une des questions les plus brûlantes qui aient soulevé les passions populaires, c'est l'administration des lois criminelles et le fonctionnement du système du jury. Cette dernière branche de l'organisation des tribunaux civils et criminels est considérée comme le palladium des libertés du peuple, suivant une expression consacrée. L'Angleterre, reconnaissant les bienfaits d'une telle institution, ne voulut pas en priver la race irlandaise. Mais autant elle fut entourée de prestige et de respect en Angleterre, autant elle subit d'entraves en Irlande. Une main de fer traçait son cercle invisible autour de la justice et de la loi.

Shiel a rappelé quelques souvenirs de cours d'assises qui montrent dans quelles conditions lamentables fonctionnait le système du jury en Irlande. La population catholique n'y vit qu'un nouveau mode de persécution de la part du parti protestant et un instrument aux mains de l'autorité pour protéger l'aristocratie territoriale. Non seulement elle en vint à détester la loi sur laquelle reposait l'organisation judiciaire ; elle tourna en dérision la majesté de la magistrature et l'autorité de ses arrêts. Les membres du jury eux-mêmes partagèrent les passions du peuple et ruèrent l'institution entière contre la justice. "Coupable," s'écria un jour un accusé, en implorant la clémence de la cour. "Non coupable," répondit unanimement le jury, pris de pitié. "Comment, exclama le président des assises surpris ! Il vient de confesser son crime." Le président du jury prenant la parole : "Ah ! votre Seigneurie ne connaît pas cet individu. Mais nous le connaissons bien. C'est le plus notoire menteur de tout le comté ; il n'y a pas un jury de douze personnes qui, à raison de son caractère, serait capable de croire un mot de ce qu'il vient de dire." Les jurés ne voulurent pas changer leur verdict, malgré les remontrances du juge. Le prisonnier fut acquitté.

De tels exemples n'étaient pas rares. C'était la haine de la société qui se manifestait ouvertement dans les choses les plus solennelles. Le mal était profond. Pour protéger la liberté individuelle, on avait recours à la violence, au parjure, à la violation du serment. Un individu était-il condamné à subir la peine capitale, personne ne voulait se faire l'instrument de l'odieuse sentence. Dans tout procès criminel, non seulement le dénonciateur, mais encore les témoins à charge étaient le point de mire des vengeances populaires. On en était arrivé à entourer d'une espèce de sympathie l'accusé, à se moquer des efforts de l'autorité et pour réprimer les moindres outrages et pour punir les coupables. "C'était alors une tradition reçue parmi les gouvernants de l'Irlande," écrit de Beaumont, dans son remarquable livre sur l'*Irlande politique, sociale et religieuse*, que les lois étaient faites pour l'aristocratie contre le peuple dans le seul but de tenir celui-ci sous l'oppression et de défendre celle-là contre toute résistance. "La justice elle-même, ajoute-t-il ailleurs, était alors par l'exécution que lui donnaient les agents du gouvernement, corrompue jusque dans

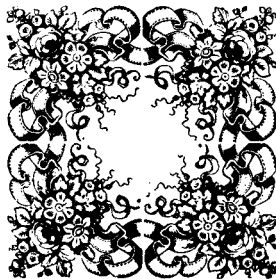
sa source; ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, c'était une constante pratique, au temps des tories, que dans les procès criminels, l'avocat de la couronne récusât tous les jurés catholiques et travaillât à composer un jury exclusivement protestant."

Est-il étonnant que la race irlandaise ait quelquefois cherché dans la révolution un moyen de protection contre de tels abus ?

Voilà une des phases pénibles des mœurs populaires de l'Irlande. Les dangers et les maux de la civilisation nationale ne peuvent apparaître plus clairement qu'à travers les scènes de la vie judiciaire que je viens d'étudier. Partant du haut de l'échelle, à commencer par l'ordre de la noblesse, nous avons parcouru tout le cycle des évolutions sociales et pénétré bien avant dans les relations de l'existence du monde légal. Toutes les classes, toutes les institutions, tous les problèmes d'un intérêt général ont défilé sous nos yeux avec leurs leçons et leurs expériences diverses. Je ferme cette page de souvenirs historiques et je parlerai maintenant du rôle social et domestique des classes libérales du Canada et de leur influence sur le développement et le progrès des mœurs judiciaires.

J. F. Archambault

(A suivre.)



EVEN LE FOL

ILLUSTRATIONS D'ALEXIS LEMAISTRE.

Je déjeunai sans beaucoup d'entrain ; j'étais assez inquiet de la tournure que prenait l'affaire, car, sans Éven, mes démarches n'avaient guère chance d'aboutir à rien de définitif. Je pouvais, il est vrai, me renseigner sur mon chemin, mais qu'apprendrais-je de plus que ce que m'avait dit le curé de Locronan ? Et cette vieille femme, la seule personne qui pût jeter un peu de lumière dans ces ténèbres, comment l'aborder sans lui ramener le pauvre fol et lui prouver ainsi que j'étais un ami ? Je méditais sur tout cela en savourant une tasse de café, très passable après tout, quand soudain, une figure collée à la vitre de la fenêtre, vint brusquement faire une ombre et le goéland tapa du bec aux carreaux. Je m'empressai d'ouvrir.

—Partons ! me dit Even, allons “ chercher l'enfant ” ! Le bienheureux saint Ronan m'a dit que je la trouverais avec vous, et que mes yeux ne se fermentaient pas sans l'avoir revue.

Il se redressa et frappa quelques coups de son bâton sur la terre comme pour marquer son impatience

—Entrez, Even, dis-je, vous prendrez un peu de café ou un petit verre avec moi, cela vous donnera des forces pour la route.

Il secoua la tête et recommença son manège de bâton, tout à fait comme un cheval qui s'ennuie et qui gratte la terre du bout de son sabot.

Je vis bien qu'il fallait lui obéir et, tout en me disant que je venais de me donner un étrange maître, j'achevai

mes préparatifs de départ, je m'enquis de l'hôtesse par où il fallait s'acheminer du côté de Cap, et dix minutes plus tard nous nous mettions en route...

Even était de très belle humeur, et même en veine de conversation. Il parlait à son guillou, qui lui répondait à sa façon par des battements d'ailes et des petits cris rauques,—puis se tournant vers moi d'un air mystérieux, il me disait à demi-voix : “ Nous allons trouver l'enfant, ma jolie, ma douce, avec ses beaux cheveux et ses yeux bleus, oh!... (un grand soupir). Sancte Yvae! ora pro nobis! Sancte Ronane! ora pro nobis! Ave Maria!...et sa voix se perdait en un murmure.

Je le connaissais déjà assez pour savoir que quand il était dans ses dévotions il fallait bien se garder de le troubler ; je le laissai donc finir sa pieuse litanie, et essayai de mettre à profit ce moment d'éclaircie.

—C'est un petit enfant que nous cherchons, Even ? Une petite fille ?

—Oui, une petite fille, ma jolie, ma douce, ma mignonne.

—Petite, petite ? Comme celle-là ?

Et je lui indiquai une fillette de trois à quatre ans qui trottnait à côté de nous sur la route.

Il fit signe que *oui* avec sa tête, mais évidemment le travail intellectuel auquel il avait dû se livrer pour faire la comparaison l'avait fatigué, car il ne voulut plus répondre à mes questions, et je cessai de lui en faire.

Vers sept heures du soir, nous arrivions à Pouldergat. J'allais entrer à l'auberge, mais Even me tira par la manche, et d'un coup de son bâton, impérieusement frappé sur le sol, m'intima l'ordre de m'arrêter.

Très surpris, je le regardai en face, mais il ne se troubla nullement.

—Pas là! dit-il, et me faisant traverser à sa suite tout le village, il m'a poussé pour ainsi dire dans une maison

de cultivateurs aisés, selon l'apparence, où l'on était réuni pour le repas du soir autour d'une grande marmite pleine de pommes de terre fumantes ; une écuelle de lait crémeux placée devant chaque membre de la famille complétait le repas.

L'aspect de ce festin rustique, les quatres lieues que j'avais dans les jambes et les neuf heures écoulées depuis mon dernier repas, accentuèrent à tel point les réclamations de mon estomac vide, que je bénis le ciel d'avoir permis qu'Even terminât ses courses en si bon lieu.

Il était entré avec son grand air, en faisant son signe de croix habituel, et toute la maisonnée lui avait fait le meilleur accueil.

Tout ce monde parlait breton, et c'est seulement par les gestes et l'expression du visage que je compris qu'on m'offrait l'hospitalité.

Even avait évidemment parlé de moi en termes amicaux pendant la courte conversation qu'il venait d'échanger avec les maîtres du logis, car c'est de fort bonne grâce qu'on me fit placer sur le banc à dossier de bois tourné, entre deux robustes gars, les fils de la maison, je suppose.

D'après ce que je sais des mœurs bretonnes, il faut que la protection d'Even le Fol soit bien efficace pour qu'on ait permis si facilement au Français, au *gall*, de s'asseoir au foyer sacré de la famille. Et moi qui croyais être le protecteur !...

J'ai fait honneur au repas avec un entrain qui a paru enchanter mes hôtes. Les femmes riaient en montrant leurs belles dents blanches, et les hommes me regardaient faire avec satisfaction.

J'ai été comblé de pommes de terre, accablé de crêpes, noyé de lait, et le chef de la famille a été chercher dans le cellier une bouteille de cidre bouché, pour nous faire honneur à Even et à moi.

Dans cette saison, il n'y a pas de veillée, tout le monde se lève à l'aube et se couche à la tombée de la nuit.

La prière du soir a été dite par Even, qui officiait pontificalement. Il y a ajouté une sorte d'allocution où j'ai entendu revenir plusieurs fois les mots " saint Ronan " et qui a du reste été écoutée avec une attention religieuse.

Voyant mon compagnon en veine d'éloquence, je l'ai prié de remercier pour moi le fermier de son hospitalité. Je pense qu'il l'a fait, car il a adressé quelques mots à celui-ci, qui a baissé la tête d'un air grave, en se tournant vers moi comme pour dire qu'il acceptait mes remerciements.

Je suis frappé de la fierté, de la dignité de ces paysans bretons. Au début de mon voyage, elle me causait une sorte de malaise, presque de crainte. Cela ressemble si peu à ce que j'ai vu jusqu'à présent, même dans les campagnes de l'île de France ! La vie ici côtoie la mort, et tout s'en ressent...

Nous avons passé la nuit sur la paille dans la grange ; j'étais si las que j'ai dormi sans broncher, et il a fallu qu'Even me réveillât.

Il a récité à haute voix sa prière du matin. Bien que je l'aie trouvée un peu longue, je m'y suis joint de bon cœur, ce qui m'a mis tout à fait en faveur auprès de lui.

Nous avons fait nos ablutions dans la cour. Oh ! mon cabinet de toilette de Puybarré avec ses robinets d'argent, ses garnitures de cristal, mes ustensiles à manches d'écaille incrustée d'or, à mon chiffre entrelacé et...entortillé....

Et mes flacons d'essences perfectionnées !...Une auge de granit brut, un seau d'eau fraîche tirée au puits, le soleil rose d'une matinée de juin pour me sécher et le parfum d'un grand chèvrefeuille pour m'embaumer, voilà ce qui le remplace ici.

Even, à ma grande surprise, a tiré d'une poche de sa veste une brosse pour enlever jusqu'au moindre fétu de paille de ses vêtements, et un peigne de corne, sorte de gros démêloir qu'il a passé et repassé dans ses mèches

blanches jusqu'à ce qu'elles aient fait autour de sa tête une sorte de brouillard lumineux.

Il était si beau ainsi que je suis resté un moment à le contempler sans rien dire. Il m'a emmené dans la salle basse de la ferme ; tout y était déjà en mouvement pour le départ aux champs.



De copieuses écuellées remplies jusqu'au bord d'une soupe au lait (horriblement poivrée), attendaient les travailleurs.

J'en ai de bon cœur accepté une, plus un verre de cidre qui n'était pas de trop pour *débrûler* un peu ma langue et mon palais insuffisamment blindés.

J'ai voulu payer souper et coucher ; Even a tenté de m'empêcher et j'ai bien cru que nous allions avoir une grosse affaire. Mais j'ai remis ma pièce de deux francs dans la main d'une jolie blondinette de trois ans peut-être, frisée comme un agneau, avec des yeux de saphir et une bouche de corail (eût-on dit au temps jadis), et il s'est apaisé. La mère a souri, il a embrassé l'enfant et par la fraîcheur matinale dans la rosée, sous les branches croisées des chênes, toutes vertes avec des places de lumière blonde, nous sommes partis, Even et moi, pour "chercher l'enfant".

Beuzec, cap Sizu, juin 189. .

Nous voici à Beuzec, et comme Even a daigné me permettre d'entrer à l'auberge, je coucherai ce soir dans un lit, et, ce que j'apprécie davantage, je jouis d'une table, d'une lumière, d'un encrier, d'une soirée libre, et je puis la consacrer à écrire les aventures de ces deux jours-ci.

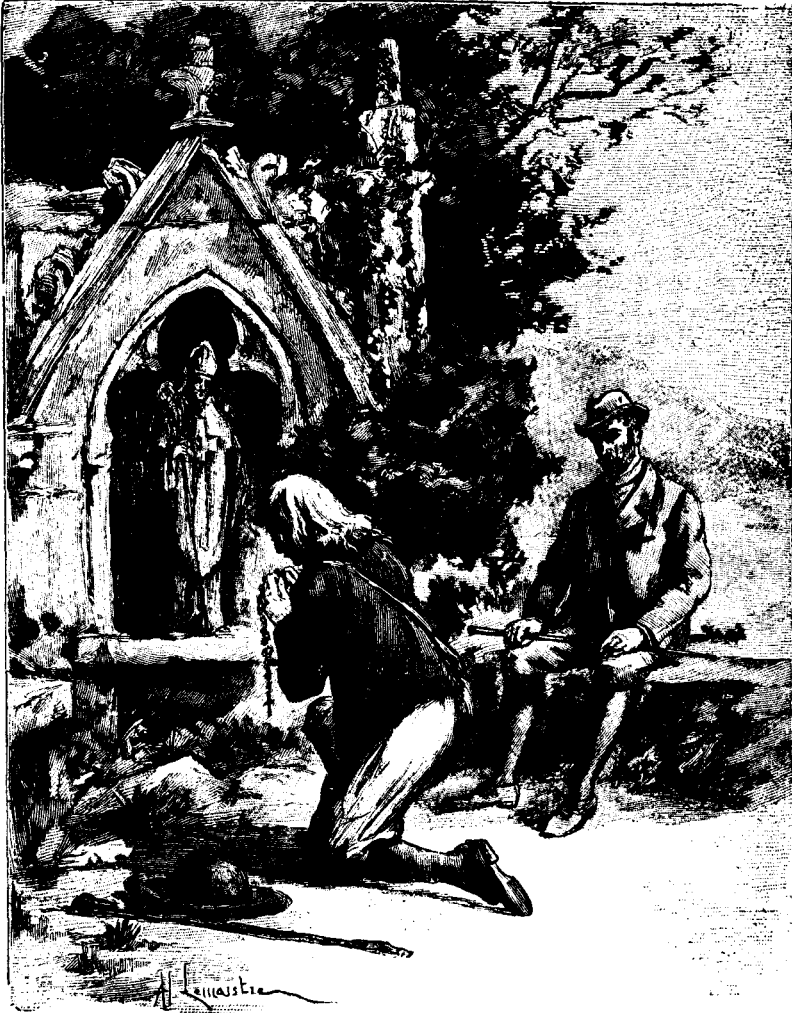
A vrai dire, il n'y en a guère, nous avons marché tout le jour très paisiblement, nous avons déjeuné très sommairement, trop sommairement même, car j'ai dû me contenter d'un gros guignon de pain acheté chez un boulanger avec deux billes d'atroce chocolat.

Si j'avais mieux connu mon compagnon de route, j'aurais fait quelques provisions, car nous ne sommes plus au temps de saint Corentin et les anges ne m'apporteront pas de poisson miraculeux qui renaisse à mesure qu'on le coupe en tranches.

Even déjeune le matin de très bon appétit, soupe encore mieux, mais entre ces deux repas, il ne fait que marcher, chanter, causer avec Avel (1), son guillou, et je suis trop heureux quand une vieille chapelle, un saint de pierre, abrité sous sa niche grise auprès d'une fontaine, ou

(1) Avel, le vent, en breton.

une croix de carrefour ouvrant ses bras sous l'ombrage des grands arbres, arrête mon pauvre fol et le lance dans la voie des dévotions et des litanies.



Alors, tandis qu'il fait passer les grains du chapelet entre ses doigts, en murmurant à demi voix des paroles indistinctes, sorte de mélopée, scandée régulièrement par un Ave Maria prononcé plus haut, nous nous reposons avec

délices, Avel et moi. Et quand la litanie est terminée, quand le chapelet est rentré dans la grande poche, il faut partir tout de suite, et alors : *per valle per colli*, comme dit la vieille chanson italienne, nous allons, nous allons des heures entières. Je suis notre trajet sur la carte, et tant que les zigzags ne s'éloignent pas trop de la route du Cap, je ne proteste pas.

Nous en approchons d'ailleurs.

Cléden, juin 189. .

J'ai eu tantôt une grosse brouille avec Even, si grosse que j'ai cru que nous étions fâchés pour de bon. Je ne sais quelle idée bizarre avait tout d'un coup passé par la cervelle toquée, il voulait retourner à Locronan ; nous étions tout près de Cléden et je crus comprendre qu'il avait ce village en grippe noire. Arrivé devant le calvaire, il a fait un signe de croix rapide et maussade comme à quelqu'un qui vous déplaît et, au lieu de s'agenouiller et de dire ses patenôtres, il a tourné court et s'est mis en route en sens contraire. Je n'ai pas bougé, ce qui a paru l'étonner beaucoup ; il s'est alors arrêté et, sans parler, a frappé la terre de son bâton pour me commander de le suivre ; je commence à connaître mon homme, et au lieu de lui céder comme je faisais les premiers jours, j'ai tenu bon.

Nous voilà au terme de notre voyage ; ce soir, peut-être serons-nous chez lui ; ce n'est pas le moment de lâcher pied.

—Où voulez-vous aller, Even ? ai-je dit.

—A Locronan.

—Eh ! bien, moi, je ne veux pas y retourner.

Il m'a regardé stupéfait ; habitué déjà à me tyranniser, une révolte de son esclave lui semblait chose inouïe.

—Je veux aller à Locronan, répéta-t-il en frappant—très fort ma foi—son bâton sur le sol.

—Je vous ai dit que moi, je ne veux pas y aller ; je veux aller chercher l'enfant.

Il a pris un air si furieux que j'ai cru qu'il allait me battre ; il grinçait des dents, ses yeux avaient une expression féroce...mais il ne s'en allait pas, c'était déjà un grand point de gagné. J'essayai de raisonner.

—Alors, vous ne voulez plus chercher l'enfant ?

—L'enfant n'est pas à Cléden !

—Si, je crois qu'elle y est, et je vais la chercher tout seul.

Ceci parut l'ébranler.

—Et quand je l'aurai trouvée, vous ne serez pas là pour la voir.

Il fit deux pas pour se rapprocher.

—Adieu, Even, je m'en vais.

Il me tourna le dos. Je crus que cette fois tout était fini pour de bon et qu'il allait me laisser partir sans lui. Je cherchai des yeux quelque coin où je pusse l'observer sans être vu ; il n'y en avait pas malheureusement, nous étions en rase campagne et la grande croix de pierre seule dressait devant nous ses bras gris, chargés de petits saints de granit.

La situation devenait critique. Je me creusais la cervelle pour trouver un moyen de vaincre l'entêtement du pauvre fol, rien n'en sortait...

Even, droit comme une colonne, ses cheveux blancs fouettés par le vent de mer, la figure altière, le sourcil froncé, était superbe de muette indignation. A ses pieds le guillou, de l'air lamentable d'un chasseur bredouille, fouillait en vain le sol sablonneux pour y trouver des vermis-seaux.

Un jeune mousse passa près de nous,—alerte et le nez au vent,—il portait à la main un panier de saule encore tout humide des caresses de la vague ; au fond, sous les fougères, les robes argentées des sardines émettaient un miroitement lumineux.

Une inspiration subite me vint...J'appelai l'enfant et lui montrai une pièce de dix sous.

Enchanté de vendre sa marchandise à un prix fabuleux, il me laissa prendre une vingtaine de sardines, je les mis dans mon mouchoir et m'approchai d'Even.

Sans qu'il me vît, je jetai un poisson au goéland qui se précipita dessus avec un cri joyeux et un battement d'ailes.

—Le guillou sait bien que je suis dans le droit chemin, dis-je, et que c'est l'ennemi des hommes qui veut vous entraîner dans le mauvais.

(Une sardine au goéland.)

Moi je vais "chercher l'enfant", je vais à Cléden, et Avel viendra avec moi.

(Une sardine.)

Even se retourna...A la vue de son guillou se régaland de sardines fraîches dans le sable, il crut, je suppose, à un miracle, marmotta quelques orémus en latin, puis tout à coup prenant son parti, se mit en route vers Cléden, mais la tête basse et comme dompté par une force supérieure.

Le guillou, lui, me suivit avec plus d'enthousiasme, et une sardine que je lui jetais de temps à autre l'entretint dans ces bonnes dispositions jusqu'à l'auberge, où Even se laissa conduire sans protester.

L'hôtesse, une excellente femme, le connaissait. Elle lui fit toutes sortes d'amitiés, mais il ne répondit à aucune. Je crus devoir la mettre au courant de notre situation, elle y prit grand intérêt.

—Que sainte Anne, mère des Bretons, saint Corentin, saint Guénolé et tous les bons saints vous protègent, monsieur ! dit-elle ; si vous rendez la paix à Éven le Fol, vous ferez une grande bonne œuvre ! J'ai entendu dire qu'il a toujours été un peu drôle, pas comme un autre, mais c'est depuis l'incendie qu'il a perdu sa pauvre tête.

—L'incendie ! m'écriai-je.

—Oui l'incendie de son vieux manoir de Kerglaz, là bas, du côté de Brézellec. Tout a brûlé ou à peu près, et une charmante petite fille de sa famille qu'il aimait plus que ses yeux y est morte. Je ne peux pas bien vous dire ce qu'elle lui était, mais sa servante, la vieille Naïc qui est restée au manoir, vous le dira. Depuis ce malheur, il cherche toujours l'enfant, mais comme tout le monde sait que la pauvre petite a péri dans les flammes, personne ne fait attention à ce qu'il dit. Vous, monsieur, qui êtes un *gall* (1), vous n'êtes pas, comme nous, habitué à voir ces pauvres fols qui vont partout dans nos campagnes, et vous avez cru à toutes ses histoires ; c'est bien de la bonté de votre part, vraiment.

Qu'est-ce qu'il vous faut pour votre souper ? ajouta-t-elle. Nous n'avons pas grand'chose ici.

—Je me contente de peu, dis-je. Vous avez toujours des œufs, du lait, des pommes de terre et des sardines, c'est plus qu'il ne m'en faut.

—Ah ! si c'est comme ça, c'est bien ! dit la bonne femme toute joyeuse, mon fils a justement rapporté une poule de mer, je vais en régaler Éven et vous. Mais Éven n'a pas voulu manger avec moi. D'un geste impérieux il a fait signe d'enlever son couvert mis vis-à-vis du mien, et avec un air majestueusement refrogné, s'est fait servir à part sur une petite table.

Voyez comme il est rancunier ! dit la bonne femme en riant. (Je lui avais expliqué notre brouille.) Il va rester des jours sans vous parler, ni vous regarder ; il fait de ces tours-là à la vieille Naïc quand elle le contrarie, mais ça ne passe jamais le dimanche, parce qu'au prône, on parle de pardonner à ses ennemis ; alors comme il a une grande dévotion, il pardonne, et puis il est content de lui, et il redevient très aimable.

(1) Un Français.

Dans sa jeunesse, il a étudié pour être prêtre, il est très savant ; il dit du latin comme un *Kloarec* (1), et quand il prêche sur saint Rouan, et saint Guénolé, il faut l'entendre !... et il sait tous les cantiques bretons ;... mais, monsieur, je bavarde et je ne vous sers pas.

Là-dessus, la bonne femme m'a quitté. J'ai abandonné le reste de mes sardines au goéland qui, lâche courtisan des richesses, ne m'a quitté que lorsque j'ai eu épuisé le contenu de mon mouchoir.

Alors, repu à crever, il est allé, en se dandinant plus que jamais, se blottir entre les jambes d'Éven.

Le souper n'en finissant pas d'arriver, j'ai débouclé mon sac, tiré mon cahier et mon écritoire, et me suis installé très incommodément, à écrire sur la huche dont le couvert sert de table.

Je vois bien que, sans en avoir l'air, Éven me regarde sous ses sourcils baissés. En ce moment je suppose qu'il me considère comme un magicien traçant des conjurations auxquelles il est impossible d'échapper.

Qu'il m'obéisse, n'importe pour quelle raison, c'est l'essentiel.

Manoir de Kerglaz, juillet 189...

Quelle journée !

Il est minuit passé, et malgré ma fatigue, je veux en retracer, sans tarder, les incroyables aventures. Celle de demain m'apportera sans doute tant de sensations, de pensées nouvelles, tant de nécessités d'agir, tant de partis à prendre qu'il est mieux de ne pas remettre le récit de tout ce qui s'est passé aujourd'hui. Il importe d'ailleurs qu'il soit fixé ici *tout chaud*, pour ainsi dire, et par conséquent d'une façon sincère.

Avant de le commencer, je regarde autour de moi, et à travers l'ombre mal dissipée par la lueur pâle de ma

(1) Un clerc—un séminariste.

bougie, mes yeux cherchent à reconnaître quelques traits de l'étrange local où je vais passer la nuit. C'est une vaste salle, aux murs frustes, au sol dallé. Le plafond, noirci par l'âge et la fumée, dessine vaguement d'énormes solives, mal équarries; dans la grande cheminée de granit sculpté grossièrement, achève de s'éteindre un feu de broussailles; ses reflets rouges, ravivés de temps à autre par quelque brindille qui s'enflamme, laissent voir une vaste pièce de fonte portant des armoiries. Point de meubles, des entassements de choses sans nom, éparses contre les murs. On a déblayé un coin près de la cheminée pour y installer la couette de balle qui va me servir de lit, et puis, devant le feu, une table boiteuse, très vieille assurément, mais point belle, du Louis XIV, à demi rongé par le temps et les vers.

J'entends au loin le murmure sourd de l'Océan qui bat les roches de Brézellec et s'engouffre avec des grondements de tonnerre dans les anfractuosités des anses.

A part cela, tout est silence, nuit et mystère dans ce sombre manoir de Kerglaz.

O Aliette, est-ce vraiment ici que votre premier sourire a ravi les yeux maternels ?

Belle fée blonde et rose, vos pieds légers ont-ils foulé ce dur granit ? Votre rire de cristal a-t-il fait résonner l'écho de ces murs épais ? Le vent de mer, qui, là-bas, fait rage, a-t-il échevelé vos boucles dorées ? A cette heure, vous dormez paisible dans votre humbre chambrette de jeune fille; vous rêvez peut-être de ce bal où vous étiez si divinement jolie. Un songe vous enveloppe de lumières, de parfums, de musique, de plaisir chaste et charmant, et moi, votre ami, votre chevalier, ô demoiselle, je veille pour mettre à vos pieds le nom de vos ancêtres.

O ma chérie ! que Dieu bénisse votre sommeil ! qu'il vous accorde un réveil heureux ! Demain, à l'heure où vous cueillerez des roses au soleil du matin, — je livrerai

ici une bataille suprême à la destinée pour qu'elle écarte le voile dont elle vous a couverte.....

.....

Mais il est tard, mon récit sera long,—commençons.

Ce matin, après une bonne nuit qui m'a reposé (j'en avais grand besoin), quel a été mon étonnement, quand je suis entré dans la cuisine de l'auberge, d'y trouver Even,—très gracieux. — Avel a tout de suite couru au-devant de moi, — comme il peut courir, — et, dans son langage de guillou, m'a demandé des sardines. Cela a fait rire l'hôtesse qui m'a donné de quoi le satisfaire. Cet épisode a mis le comble aux bonnes dispositions d'Even, et il m'a dit d'un air tout à fait aimable :

—Je vais à la messe. — Venez avec moi. Après, nous irons chercher l'enfant.

Je l'ai suivi très volontiers. — Sous la porche de l'église, il m'a offert de l'eau bénite d'un air défiant comme s'il s'attendait un peu à me voir m'envoler à travers les voûtes en laissant derrière moi une traînée de soufre et de feu, mais mon signe de croix l'a rassuré. Évidemment les sardines, les conjurations, tout cela c'est du *bon côté* et on peut me fréquenter sans mettre son âme en péril.

J'ai prié de grand cœur pendant la messe, prié avec cette ferveur, cette foi qui *forcent les portes du ciel*. Even, lui aussi, suivait l'office divin sans une distraction ; il murmurait à demi-voix les répons et, dans cette église déserte et silencieuse, sa voix mettait d'étranges sonorités. Un beau rayon de soleil matinal jetait sur nous sa traînée diaprée aux couleurs du vitrail, et le parfum des gerbes de lis, posées au pied des statues, montait à la tête en une sorte de douce ivresse.

La messe finie, Even voulait partir tout de suite, mais je lui ai fait comprendre qu'il fallait payer ma dépense à l'auberge et prendre mon sac. Il a un peu grommelé, mais

s'est décidé à me suivre. Il n'a néanmoins pas voulu entrer et s'est assis sur la grosse pierre à côté de la porte, de l'air d'un martyr. Sans aucun scrupule, j'ai prolongé son supplice en déjeunant un peu solidement. Je ne suis pas comme lui, moi ; il me faut manger pour avoir la force de marcher. J'ai mis quelques petites provisions dans mon sac et nous sommes partis. J'avais trouvé sur la carte, le nom et l'emplacement du manoir de Kerglaz et je vis avec plaisir qu'il se dirigeait de ce côté. Nous marchions un bon pas, un trop bon pas pour Avel qui, ne pouvant nous suivre, avait pris le parti de se percher sur l'épaule d'Even.—L'air était frais, le ciel d'une pureté merveilleuse et un souffle de mer doux et vivifiant dilatait mes poumons.

En sortant de Cléden, Even tourna brusquement à gauche. Je hasardai quelques observations.

—N'allons-nous pas à Kerglaz ? dis-je...

Il fronça le sourcil d'un air terrible et dit par trois fois : Non ! Non !! Non !!!

—Nous devons y aller cependant ?

—Non !

J'essayai de montrer de la fermeté.

—Je veux y aller, moi... j'ai besoin d'y aller.

Nous étions dans un de ces sentiers bordés de chaque côté par un talus moitié sable, moitié pierre, comme il y en a tant du côté du Cap.

En moins d'une seconde, Even fut assis sur le talus, les jambes pendantes, le bâton sur les genoux, le guillou sur l'épaule, l'air si fier et si drôle avec son grand chapeau en arrière et ses beaux cheveux éparpillés par le vent de mer, que je me mis à rire.

Mon rire le fâcha, il prit sa mauvaise figure et je me rappelai le mot du forgeron : "Quand il a cet air-là, monsieur, on n'en peut rien tirer."

Je m'assis un peu plus loin sur un talus écroulé et je me mis à dessiner tout tranquillement.

Le goéland, qui s'ennuyait, sauta à terre et vint près de moi. (Depuis les sardines nous sommes très bien ensemble.)

Even n'ayant plus à me résister, et, je suppose, assez mécontent de m'avoir vu prendre mon parti si facilement, appela son guillou ; mais celui-ci avait trouvé sous une pierre un nid de jeunes escargots, il se régala à cœur joie, et ne tourna même pas la tête.

Je continuais à dessiner. Even, très lentement, avec toutes sortes de grimaces, quitta son mur et vint regarder mon dessin. Alors, d'un grand air de mépris :

—Laissez cela, paresseux ! me dit-il, et venez *chercher l'enfant*.

C'était une grosse injure ; je me levai, et remis en place mon album.

—Où allons-nous chercher l'enfant ? dis-je.

—Là, répondit-il d'un ton impérieux, et levant son bâton d'un grand geste, il désigna la mer qui traçait sa ligne d'un bleu sombre à l'horizon ; je le suivis docilement.

Il semblait cette fois avoir une idée fixe et non plus un vague désir d'errer ici ou là.

Vers dix heures, nous traversions le hameau de Kermeur et nous nous engageons sur une longue montée, tapissée d'une herbe courte et drue.

Tout à coup, le goéland qui piétinait à côte de nous, poussa un grand cri : à ce cri répondit un appel du large. Alors, s'enlevant avec une étonnante vigueur, et déployant l'arc hardi de ses grandes ailes, il s'élança vers la mer, d'un vol puissant et soutenu.

Je regardai Even avec crainte, mais lui aussi semblait transfiguré. Les narines soulevées, les yeux brillants, les joues enfiévrées, il se mit à courir.

Quelques minutes nous amenèrent à la pointe.

Quel spectacle ! grand Dieu ! A nos pieds, les formi-

dables écroulements de roches granitiques, les bouillonnements de l'eau verte moirée d'écume, et, devant nous, les hauts rochers de la Chèvre, s'élevant de la mer en un bloc gigantesque, éclairé d'un reflet nacré.

Mais la vision dura quelques secondes à peine. Even commençait à descendre par une sorte d'escalier taillé dans le roc. Il allait si vite, et d'un pas tellement sûr, que j'avais peine à le suivre.



L'escalier conduisait à un tout petit havre où quelques barques de pêche étaient à l'ancre.—Il ne s'y arrêta point d'ailleurs et se mit à gravir, au milieu des rocs, une ébauche de sentier bon pour des chèvres.

Quelle fut ma stupéfaction quand je vis que ce sentier conduisait à une grotte naturelle, peu étendue, mais dont le sol était couvert de sable fin et de tas de goémon sec.

En y entrant, Even appela : Aliette ! Aliette !! puis il fouilla tous les coins avec une impatience qui allait toujours croissant, parlant très haut, très vite, s'exaltant de plus en plus.—Elle est perdue ! criait-il.—Elle est perdue ! malheur sur moi ! Il s'arrachait les cheveux, déchirait ses vêtements, voulait se casser la tête contre les parois du rocher ; le délire centupla ses forces, j'en vins à craindre de ne pouvoir lui résister.—A mes appels désespérés, deux pêcheurs accoururent, et à nous trois, nous essayâmes de nous en rendre maîtres ; mais comme nous ne voulions pas le rudoyer, ni courir le risque de le blesser, nos mouvements manquaient de vigueur et de précision, tandis que les siens avaient toute l'énergie de la folie furieuse. Nous parvînmes cependant à lui lier les mains ; ses forces peu à peu s'épuisèrent, — il cessa de crier et de se débattre.—Une crise de larmes et de sanglots vint détendre ses nerfs surexcités.—Il s'assit, ou plutôt se laissa glisser sur les goémons et ne tarda pas à tomber dans un assoupissement effrayant. S'il avait été pâle et froid, on aurait pu le croire mort, tant était complète l'immobilité de ses membres et de sa physionomie.

Avel même ne put le réveiller en lui picotant les mains à petits coups de bec. Il était revenu, le brave guillou, et appelait son maître avec des battements d'ailes et des petits cris désespérés.

Nous tînmes conseil, les deux hommes et moi ; heureusement le plus jeune parlait un peu le français et tous deux connaissaient Even le Fol et Kerglaz. J'appris avec une vive satisfaction que le manoir n'était pas très loin de là, deux kilomètres tout au plus.

En promettant une bonne récompense, je stimulai leur zèle et il fut convenu que l'un d'eux irait chercher une charrette attelée dans le voisinage, tandis que l'autre resterait avec moi, pour garder Even, qui pouvait être repris d'un nouvel accès.

Pendant une grande heure, qui me parut un siècle, j'attendis le retour de mon envoyé.

Enfin le bruit des roues d'une lourde voiture et le pas d'un cheval résonnèrent au-dessus de nous, et d'en haut, une voix rude héla mon compagnon—la charrette arrivait...

On avait eu la précaution d'y entasser une épaisse couche de paille. Nous y étendîmes Even, toujours insensible, — on l'avait, non sans peine, transporté par le sentier rocheux, jusqu'au chemin du petit port ; — et, escorté par une troupe d'enfants curieux et babillards, notre triste cortège prit la route de Kerglaz.

La vieille Naïc avait fait porter son fauteuil sur le seuil. — Elle s'y tenait, droite et sévère comme une Parque, ses traits profondément creusés, son menton saillant, ses lèvres rentrées par une contraction énergique, ses yeux caves, mais brillant d'un feu sombre, les mèches de ses cheveux gris, éparses sous sa petite coiffe de toile faisaient d'elle un type digne du pinceau de Michel-Ange. J'avais pris les devants, et je lui expliquai en peu de mots ce qui venait d'arriver. — Elle m'écouta sans m'interrompre, baissa la tête d'un air d'austère résignation et me dit d'une voix grave et un peu faible, mais distincte :

—Que Dieu vous bénisse d'avoir ramené mon enfant ! S'il est vivant il guérira—avec l'aide de sainte Anne et du bon saint Yves son patron ; s'il est mort, son pauvre corps reposera en terre bénie !

—Il n'est pas mort, ma bonne dame, m'empressai-je de lui répondre, il n'a qu'un accès nerveux qui passera avec de bons soins.—Mais est-ce que vous êtes sa mère ?

—Je ne suis ni dame, ni mère d'Even, dit-elle, mais ces mains l'ont reçu à sa venue en ce triste monde, et il a sucé mon lait pendant deux années. Où est-il, que je le voie ?

La charrette s'arrêta ; on en tira Even, sans qu'il en eût conscience, et, sur les ordres de la vieille femme, on

le monta au premier étage et on le déposa sur un lit assez confortable, dans une grande chambre obscure.

J'ouvris les volets demi-fermés de l'unique fenêtre et la lumière du jour y entrant à flots, me montra la pauvreté, presque le dénûment de ce triste séjour.—Avec le lit dont j'ai parlé, une armoire à linge d'un travail ancien mais grossier, une table et deux vieux fauteuils dont la garniture d'étoffe s'en allait en guenilles, composaient tout le mobilier.

A peine avais-je eu le temps de regarder tout cela que j'entendis des pas dans l'escalier de pierre ; ils étaient pesants et irréguliers comme ceux de gens qui portent un fardeau. C'étaient, en effet, mes gars qui hissaient Naïc en la soutenant sur leurs mains croisées. Ils la déposèrent sur un des fauteuils près du lit.

—Avez-vous déjà vu Even comme cela ? lui demandai-je.

—Oui, bien des fois—chaque fois qu'il va *là-bas* ! et deux larmes coulèrent dans les sillons de ses joues flétries.

—Est-ce que la crise dure longtemps ?

—Un jour ou deux.

—Et quand il se réveille ?

—Il est faible et las, et dégoûté de tout, et alors il reste ici tranquille pendant quelque temps. — O mon pauvre enfant !— et un sanglot lui échappa.

Je respectai cette grande et si touchante douleur, puis au bout d'un moment, je demandai :

—Est-ce qu'il n'y a rien à faire ?

—Oh ! mon Dieu, rien, rien du tout, cela passe sans drogues.

—Mais je voudrais bien pourtant consulter un médecin... j'allais ajouter : " Ce sera moi qui paierai," mais il y avait dans l'air de cette étrange vieille quelque chose qui m'imposait.

—Vous pouvez si vous voulez faire venir le docteur X*** d'Audierne, il est très bon et connaît bien mon pauvre

Even, mais je vous dis qu'il n'y a rien à faire. Allez congédier les hommes qui sont là à faire du bruit en bas. Puisque je ne peux pas le faire moi-même, il faut bien que vous soyez mon serviteur.

Je descendis, je récompensai largement les pêcheurs, qui se montrèrent satisfaits. Je remis à Alain une carte pour le médecin d'Audierne avec invitation pressante de venir à Kerglaz le plus tôt possible, puis je remontai auprès d'Even. — Tout en grim pant les marches usées du large escalier voûté, en granit presque fruste, je méditais sur le mystère de ce vieux manoir, si étrangement misérable et abandonné à la garde de cette paralytique plus étrange encore que sa demeure.

Elle parlait en très bon français et avec une sorte de distinction si peu en harmonie avec son extérieur et son entourage, que je pressentais quelque chose d'insolite dans son histoire... mais comment l'interroger sans la mettre en défiance ? Je réfléchis longuement et je restai convaincu que pour le moment, il ne fallait pas encore lui parler d'Aliette, mais chercher à gagner sa confiance.

Elle-même ne tarda pas d'ailleurs à entamer la conversation. Elle me pria de lui donner un bâton qui était dans un des coins et en frappa trois coups sur le plancher. Presque aussitôt parut une fillette d'une quinzaine d'années, à l'aspect sauvage ; elle lui parla assez longtemps en breton, puis se tournant vers moi :

— Vous allez rester, je pense, quelques jours avec nous, monsieur, car je vois qu'il y a entre vous et mon pauvre Even une amitié qui est pour de bon.

Vous ne trouverez pas ici des meubles ni une nourriture comme vous êtes habitué à en avoir, mais vous ne mourrez pas de faim et vous dormirez sur une couette de balle, sous une couverture comme un chrétien.—Even, tout seigneur qu'il est, n'en a pas toujours autant ! Descendez avec la petite, il est midi, elle vous servira à dîner, pas bien

grand'chère sûrement, mais je sais que vous vous en contenterez. Sitôt que vous aurez fini, vous reviendrez ici, car je veux savoir tout au long où vous avez rencontré Even et pourquoi vous vous êtes attaché à lui. Ce n'est pas naturel qu'on montre tant de dévouement à un pauvre fol qui n'est ni votre frère, ni votre ami.

J'obéis sans mot dire, et une heure plus tard, assis sur une escabelle auprès de Naïc, je lui racontais sans omettre un seul point tout ce qui s'était passé depuis ma première rencontre avec Even, à l'auberge de Locronan.

Elle m'écoutait avec une profonde attention et sans m'interrompre.

Lui dormait toujours ; à peine semblait-il respirer...

—Je vois bien, dit-elle, que vous portez de l'intérêt à mon pauvre cher enfant, et vos intentions sont bonnes. Plus d'une fois, j'ai pensé comme vous qu'il avait pu emporter notre petite Aliette au moment de l'incendie, et la cacher quelque part. Il l'aimait tant !

—Est-ce que c'est sa fille ?

—Sa fille, oh ! non ! Even n'a jamais été marié ; c'est sa nièce, la fille de Louis, son frère cadet.

—Qu'est-il devenu ?

—Il est mort il y a bien longtemps et sa femme aussi. C'était sa mère, la vieille comtesse de Boccozel, qui élevait la petite.

—De Boccozel ? Aliette de Boccozel ?

—Oui, de quel air vous dites cela !

—C'est que..., mais, je ne voudrais pas vous donner un vain espoir...

—Parlez ! dites tout ce que vous savez !

La voix, le geste, le regard étaient si impérieux que je n'hésitai plus...

—Il y a une quinzaine de jours, dis-je, je me suis trouvé à Morlaix avec une jeune fille qu'on appelait Aliette et qui était, disait-on, une enfant trouvée, re

cueillie par une vieille dame, Mme de Pencran.—Elle paraît avoir une vingtaine d'années, elle est blonde, très jolie, et sa ressemblance avec Even m'avait tellement frappé que... Je m'arrêtai : Naïc était devenue très rouge, puis pâle, et la tête renversée sur le dossier du fauteuil, les yeux fixes, semblait avoir peiné à respirer.



Je me précipitai vers elle pour la secourir ; mais son énergique nature reprit bien vite le dessus ; elle poussa un profond soupir, et, après quelques minutes de silence, me dit :

M. Delorme.

(La fin à la prochaine livraison.)